

Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

Nous abordons maintenant le cas de la Tunisie, pays où la « révolution de jasmin » éclate en décembre 2010. Elle ouvre la période dite des printemps arabes. Par rapport aux cas que nous avons traités jusqu'à présent, elle présente la caractéristique d'être franchement interclassiste. Rappelons quelques dates : en décembre 2010, la révolte éclate à Sidi Bouzid après le suicide par le feu de Mohamed Bouazizi. Elle se répand rapidement dans les villes avoisinantes, puis dans tout le pays jusqu'à Tunis même. Le 14 janvier, Ben Ali s'enfuit. Son premier ministre, Mohamed Ghannouchi¹, le remplace provisoirement. Il reste premier ministre de deux gouvernements successifs (14-17 janvier 2011 ; 17 janvier-27 février 2011). Il est contraint de démissionner par des manifestations massives et le deuxième sit-in de la Kasbah (place du centre de Tunis où se trouve le siège du gouvernement). La situation ne s'est jamais stabilisée depuis 2011. Les gouvernements qui se sont succédés, d'abord dominés par les islamistes d'Ennahda, puis contrôlés par les « sécularistes » de Nidaa Tounès (parti qui regroupe beaucoup d'anciens ben-alistes) ne sont jamais parvenus à une formule de gestion unifiant les fractions socio-régionales antagoniques du capitalisme tunisien, Tunis et le Sahel d'un côté, l'intérieur et le Sud de l'autre. Ce blocage a provoqué de multiples émeutes, manifestations, grèves et sit-ins dans tout le pays, et a finalement abouti à l'explosion générale de janvier 2018.

1 - Un signe précurseur : les émeutes de Ben Gardane

Quelques mois avant que n'éclate la « révolution de jasmin » à Sidi Bouzid (décembre 2010), plusieurs jours d'émeutes ont eu lieu à Ben Gardane, ville toute proche de la frontière libyenne. Que s'est-il passé ? En août 2010, la Libye ferme sa frontière avec la Tunisie. Ce faisant, elle bloque complètement les multiples trafics de contrebande qui s'étaient développés depuis quelques années. Il ne s'agit pas ici d'une petite délinquance occasionnelle, mais d'un véritable secteur de l'économie tunisienne, notamment depuis que les effets de la crise mondiale s'y sont fait sentir. Un véritable marché de marchandises libyennes aux prix très bas, venant souvent de Chine, s'est développé à Ben Gardane. L'opération consiste à aller les chercher pour les revendre avec un bénéfice dans l'intérieur du pays. Certains week-end, il y a jusqu'à 500 autobus qui vont à Ben Gardane. Les trafiquants sont de tous ordres, depuis les plus riches qui disposent d'un ou plusieurs véhicules et qui engagent de gros capitaux jusqu'aux plus pauvres, qui réservent une place dans un taxi collectif, ne disposent que de faibles sommes, et ne prennent des commandes que dans leur entourage.

Le trafic serait simple si, étant illégal mais toléré, il ne faisait l'objet d'un racket systématique de la part de la police. Celle-ci met des barrages sur les routes venant de Ben Gardane et ne laisse passer les véhicules que contre rançon. Tout l'art du trafiquant est dans la négociation de cette dime, qui risque d'annuler son profit. Ces « pratiques illicites ne se développent pas contre ou en dehors de l'État, puisqu'elles sont largement régulées par le racket et la corruption des autorités publiques. Sources de revenus pour la population, ces activités illicites sont en outre créatrices de croissance car elles sont enchâssées dans l'économie structurée »².

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

Ce bref tableau de l'économie d'*el khat* (« la voie ») permet de comprendre l'importance vitale qu'avaient ces trafics pour beaucoup de gens pauvres, soit des chômeurs permanents, soit des travailleurs ou commerçants ambulants cherchant à compléter leurs fins de mois. On ne sait pas exactement pourquoi la frontière libyenne a été fermée. Une possibilité est que cela aurait répondu à la demande du gouvernement tunisien. Dans cette hypothèse, le clan Ben Ali aurait cherché à se débarrasser des trop nombreux petits trafiquants faisant concurrence à son propre propre trafic d'importation. Quoi qu'il en soit, les émeutes ont duré plusieurs jours et ont fait plusieurs morts. Le mouvement a commencé sous forme de manifestations pacifiques (sit-ins) protestant non seulement contre la fermeture de la frontière, mais aussi contre le chômage et la corruption. Les manifestants protestaient aussi contre la démission apparente de l'État tunisien, qui laissait la Libye fermer la frontière aux commerçants tunisiens sans imposer des mesures de rétorsions. Car les camions libyens continuaient de passer, avec leurs chargements de matériaux de construction exportés vers la Libye. Les unités policières d'intervention et anti-émeutes ont réprimé violemment ces sit-ins et ces manifestations pacifiques, ce qui a déclenché les affrontements. Simultanément, la section locale du syndicat enseignant UGTT essaie d'élargir la lutte. Elle rédige une « pétition citoyenne pour l'équité et le développement de Ben Gardane » qui proteste contre l'absence d'investissements et de programmes de développement. Le syndicat dénonce aussi la réponse uniquement répressive de l'État et fait état d'un « sentiment de désespoir, d'indignation et d'humiliation des jeunes abandonnés par leur propre État à un autre État [la Libye, *ndr*] à qui ils doivent leur pain et le pain de leurs familles » (cité par Hamza Meddeb, *op. cit.*, p. 210).

Moins de six mois après Ben Gardane, la « révolution de jasmin » commence à Sidi Bouzid, chef-lieu d'un gouvernorat agricole et isolé.

2 - Sidi Bouzid

Il se trouve que la « révolution de jasmin » a commencé à Sidi Bouzid. Elle aurait pu commencer ailleurs, mais pas n'importe où. Comme on le verra, la révolte s'est répandue très rapidement dans de nombreuses petites villes de province, parce qu'elles étaient affectées des mêmes problèmes, principalement l'absence d'investissements depuis des années, le chômage massif, notamment des jeunes diplômés, et la corruption.

2.1 - Brève histoire de Sidi Bouzid

Située dans le centre du pays, la ville de Sidi Bouzid est longtemps restée une bourgade agricole. En 1973, le gouvernorat de Sidi Bouzid est créé, et la bourgade en devient le chef-lieu. Cela a provoqué une certaine activité, ne serait-ce que par l'afflux de fonctionnaires et la mise en chantier de bâtiments divers. La ville compte environ 48.000 habitants en 2014. Dépendant beaucoup de l'agriculture, l'activité économique de la ville est surtout le commerce. En 2004, il y a 1.400 commerces de détails et 30 grossistes de produits alimentaires. En matière de tertiaire supérieur, il n'y a pratiquement rien : pas de justice d'appel, pas d'enseignement supérieur sauf un Institut Supérieur des Études Technologiques, pas de finance, etc. La grande industrie est quasiment absente du tableau. On signale une usine allemande de jouets, qui occupait 1000 employés en 2010.

Les nouveaux habitants amenés par l'exode rural se sont le plus souvent installés de façon

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

illégal sur des terrains appartenant à l'État ou à la ville, principaux propriétaires fonciers. Les autorités ont laissé faire, notamment parce que cela leur donnait une bonne façon de contrôler la population par le chantage, en la menaçant d'expulsion. D'ailleurs, les habitants des quartiers informels ont joué le jeu au point de former un grand nombre de cellules du parti unique - le Parti Socialiste Destourien sous Bourghiba, devenu Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) sous Ben Ali. Ils comptaient ainsi obtenir plus facilement la protection et l'aide des autorités pour l'installation de services et d'infrastructures. Mais c'est surtout l'influence islamiste, de plus en plus sensible dans cette population, qui a incité les autorités à monter des programmes de réhabilitation des quartiers informels (électricité, voirie, adduction d'eau, tout à l'égout). Des régularisations partielles de titres de propriété ont également eu lieu.

Jusque dans les années 1990, un équilibre relatif s'est établi entre la population des quartiers informels et le pouvoir. Sidi Bouzid était l'une des villes de Tunisie où le réseau de cellules du RCD était le plus dense. Les représentants locaux du RCD obtenaient l'allégeance des habitants en intervenant auprès de l'administration de la ville pour qu'elle assure plus ou moins son rôle dans l'aménagement des quartiers illégaux malgré le manque constant de crédits. Par ailleurs, les différents quartiers informels regroupaient souvent des fractions de population appartenant à la même tribu, de sorte que des solidarités de famille élargie complétaient le jeu politique entre occupants illégaux et pouvoir.

Cet équilibre a commencé à se rompre dans les années 1990. En 1990, des inondations catastrophiques provoquent des décès et des destructions dans un quartier construit de façon illégale derrière une digue qui avait été élevée après les inondations précédentes, et qui avait cédé. Cela entraîne des émeutes. Le siège du gouvernorat est attaqué, la résidence du gouverneur saccagée et des voitures de l'administration brûlées. La répression est très sévère, bien qu'aucune instance du RCD n'ait été attaquée. Malgré cela, le parti perd peu à peu sa légitimité auprès de la population. De plus, au début des années 2000 il est affaibli par une opposition interne à la modification de la Constitution visant à permettre un quatrième mandat à Ben Ali. Et puis le nombre d'adhérents au RCD est devenu trop grand pour que toutes les demandes transmises à l'administration de la ville puissent être satisfaites. Enfin, le parti est toujours plus bureaucratisé, de sorte que les cadres jeunes entrant dans l'appareil ont moins besoin de faire leurs preuves auprès de la population qu'auprès de la hiérarchie du parti. À Sidi Bouzid même, une enseignante membre du parti se plaint des « pressions directes de nos adhérents et des habitants de nos quartiers qui nous harcèlent pour trouver à leurs enfants du travail »³. Cela se passe lors d'une réunion entre les cadres du parti et le gouverneur, en 2010.

Comme dans le reste du pays, la crise de 2008 a accentué la dégradation de la situation sociale de Sidi Bouzid. Au-delà de la baisse des exportations et du tourisme, la région a été affectée par les obstacles introduits par la Libye au commerce frontalier tuniso-libyen (voir plus haut). Or ce commerce irrigue tout l'intérieur de la Tunisie. La fermeture de la frontière a eu un impact régional se faisant sentir jusqu'à Sidi Bouzid et Kasserine. En fait, on assiste dans tout le pays à une crise du commerce informel à partir d'octobre 2009 quand, avant de fermer la frontière, la Libye impose une taxe sur les véhicules passant en Tunisie. Sidi Bouzid n'échappe pas au marasme. En 2010, on compte 40% de jeunes diplômés au chômage. Dans le gouvernorat, on compte 5.000 demandeurs d'emplois

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

enregistrés, dont 3.300 diplômés de l'enseignement supérieur (soit 66%). Cela ne tient pas compte des non-enregistrés, qui sont nombreux comme on le verra. Le manque d'emplois pour les diplômés est un problème particulièrement aigu en Tunisie. Il y avait 122.000 étudiants en 1997, et 336.000 en 2007. Le taux de chômage des jeunes diplômés est passé de 4% en 1994 à 23% en 2010⁴. Cela dit, Mohamed Bouazizi n'était pas diplômé, pas même bachelier, contrairement à ce qui a été dit partout. Il n'en reste pas moins qu'il est assez caractéristique de la figure du semi-prolétaire⁵ : ses revenus lui viennent alternativement du salariat, des liens familiaux et d'activités commerciales. Peut-être est-il utile de relater brièvement ce qui lui est arrivé dans les dernières années de sa vie⁶.

2.2 - L'affaire Salah/Mohamed Bouazizi

Mohamed Bouazizi a été victime d'une double spoliation. La première concerne plus exactement son oncle Salah, mais lui a coûté son emploi. La deuxième est celle qui a provoqué son suicide.

En 2002, Salah Bouazizi (frère de la mère de Mohamed), préparateur en pharmacie à Sidi Bouzid, contracte un emprunt de 57.000 DT auprès de la Banque Nationale Agricole (BNA) pour acheter 18 hectares de terres agricoles à Regueb, au sud-est de Sidi Bouzid. Il y apporte des améliorations (irrigations, logement) et se lance dans le maraîchage et les olives. Pour le remboursement du prêt, il dispose d'une période de grâce de trois ans, mais en 2007 il n'arrive pas à rembourser les premières échéances. D'après les dates, il est déjà en retard. La BNA lui propose alors de racheter le terrain pour 30.000 DT. Au même moment, un homme d'affaire de Sfax, qui détient une parcelle voisine, lui en propose 75.000. Salah Bouazizi refuse les deux propositions, ce qui amène la BNA à procéder à une vente aux enchères. Le prix de départ, fixé par expertise, est de 125.000 DT. L'homme d'affaire de Sfax, seul enchérisseur, emporte l'affaire pour 125.001 DT. Il commence à exploiter la parcelle.

En 2009, Salah Bouazizi décide de contester cette vente. Il trouve trois autres exploitants, victimes du même type de magouilles, qui osent se lancer avec lui dans la procédure. Il monte un dossier qu'il va présenter deux fois à la Présidence de la République. Il est éconduit. En juin 2010, il chasse les ouvriers présents sur « sa » terre de Regueb et l'occupe avec une cinquantaine de membres de sa famille, dont son neveu Mohamed qui a travaillé sur l'exploitation jusqu'à ce que Salah s'en fasse évincer. Le 15 juillet, un mouvement de solidarité se met en place à Sidi Bouzid. D'abord une centaine de personnes de la famille élargie, bientôt rejoints par plusieurs centaines de gens, dont des notables et des membres d'organisations politiques de l'opposition. La police les disperse brutalement. Le 27 juillet, nouveau rassemblement avec plusieurs avocats, des membres d'Amnesty International ainsi que de divers partis. Le gouverneur reçoit une délégation, mais il est limogé le lendemain.

Au final deux des quatre affaires sont réglées, dont celle de Salah. « Face à l'occupation des terres et à la renommée du nom Bouazizi, le nouveau propriétaire, la banque et les autorités ont préféré trouver un arrangement à l'amiable pour éviter de nouvelles manifestations ». L'investisseur de Sfax propose 150.000 DT, que Salah accepte. La signature est fixée au 20 décembre 2010. On se souvient que l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi a eu lieu le 17 décembre. L'article de M. Fautras ne nous dit pas ce qu'il est advenu de la transaction dans la tourmente « révolutionnaire ».

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

Après avoir perdu son emploi dans l'exploitation de son oncle, Mohamed Bouazizi était devenu vendeur ambulant de fruits et légumes. Son histoire est alors bien connue. Il est victime du racket de la police qui veut lui infliger une amende pour absence de licence. On lui confisque ses marchandises et sa balance. C'est la deuxième spoliation dont il est victime. Au cours de l'agrarade, il se serait fait gifler par une policière (elle nie). On imagine l'humiliation... mais on ne sait pas ce qu'il a éventuellement dit à la policière. Il va ensuite se plaindre au gouvernorat, où sa démarche est ignorée. Il finit pas s'immoler par le feu.

2.3 - Sidi Bouzid après le suicide de Mohamed Bouazizi

Le jour même, une cinquantaine de membres de la famille se rassemblent devant le gouvernorat. Ils sont rejoints par d'autres marchands ambulants et des habitants de leur quartier (Ennour ouest) et des quartiers voisins (Ennour est, El Khadra), ainsi que par des syndicalistes, des militants politiques, des avocats. Les trois quartiers cités sont défavorisés. En fin d'après-midi, il y a 600 personnes sur la place. Le lendemain, un rassemblement se forme à nouveau. La police charge violemment en début d'après-midi. Elle poursuit les manifestants dans leurs quartiers, et tire des lacrymos dans les logements. Des scénarios analogues se déroulent les 19, 20 et 21 décembre, alimentés par la violence de la répression. Cette fois-ci, les manifestants attaquent le siège du RCD.



Dans l'image: carte de Sidi Bouzid

À partir du 20 décembre, les affrontements se concentrent à l'intérieur des quartiers car le centre-ville est surprotégé par la police. Les habitants érigent des barrières pour bloquer l'entrée de la police dans leur quartier. « Le soir, ces quartiers sont devenus des espaces fermés, à l'abri de barrières installées à leur entrée et contrôlées par les habitants jusqu'à une heure avancée de la nuit, de telle sorte que la police ne pouvait y pénétrer. » (Mourad Ben Jelloul, *op. cit.*, §143)

Les villes des environs immédiats se joignent bientôt au mouvement. Puis le mouvement s'élargit progressivement à tout le pays :

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

« À partir du 22 décembre 2010, des manifestations et des affrontements eurent lieu dans plusieurs petits centres du gouvernorat de Sidi Bouzid : d'abord à Meknessy, Menzel Bouzaiane et Sidi Ali Ben Aoun, puis, le 23 décembre, à Mazzouna, le 24 à Regueb et à partir du 27 à Jelma. Les premières villes qui ont affiché leur soutien au mouvement de révolte de Sidi Bouzid furent, dès la fin du mois de décembre, les villes de Kasserine et de Thala, dans le centre-ouest du pays. C'est là que les affrontements furent les plus sanglants, en particulier entre le 4 et le 8 janvier 2011, puisqu'on y a compté une vingtaine de morts (au moins) dans les rangs des manifestants et plus de 600 blessés. Ce n'est qu'à partir du 10 janvier 2011 que la contestation populaire a pris de l'ampleur et a gagné les villes du Sud (Kébili, Gabès, Médenine), puis celles du Centre (Sfax, Kairouan et Sousse) et, enfin, les gouvernorats du Nord, notamment le Grand Tunis. C'est dans la capitale que le nombre de morts a été le plus élevé (89 morts, auxquels s'ajoutent 574 blessés). Dans la Tunisie du Nord, d'autres villes furent concernées, parmi lesquelles les chefs-lieux des gouvernorats de Bizerte, Nabeul et Zaghouan. » (*op. cit.*, notes 82-84).

Revenons aux débuts du mouvement à Sidi Bouzid. Pendant que les jeunes et les marchands ambulants protestaient, deux autres processus avaient lieu dans la ville. Dès le 20 décembre, profitant de la quasi-vacance du pouvoir, des habitants du quartier El Khadra occupaient des terrains appartenant à l'État. Cette façon de faire n'est pas nouvelle, mais elle trouvait dans les circonstances du moment une occasion de s'accélérer : au cours des décennies, ce sont

« des centaines d'hectares qui ont été accaparés aux dépens des propriétés de l'État ou de la municipalité. C'est sur des terrains de cette catégorie-là qu'ont été érigés les sept principaux quartiers non réglementaires de Sidi Bouzid, à savoir Ennour-Est et Ouest, El Khadra, Aouled Chelbi, Ennouamer, Frayjia et Aouled Belhedi. Ces terrains, dont les uns se situent à l'intérieur du périmètre municipal et les autres à l'extérieur — mais à une distance généralement proche de la limite de la ville —, ont été squattés par une population en majorité d'origine rurale. Cette modalité d'occupation, dont les débuts remontent aux années 1960, s'est accélérée dans le courant des années 1980 et 1990 et *elle a logiquement atteint des sommets après le 17 décembre 2010*, lorsque la puissance publique a pratiquement disparu du paysage. En effet, dès le 20 décembre 2010, les terrains situés le long de la digue de protection de la ville, appartenant à l'État et qui, pour des raisons de sécurité, étaient inconstructibles et étaient donc demeurés vides, ont été pris d'assaut par les habitants du quartier El Khadra, limitrophe de cette digue ». (*op. cit.*, § 20 ; nos italiques, *ndr*).

Par ailleurs, le 23 décembre, le ministre du développement et de la coopération vient à Sidi Bouzid pour présenter des projets d'investissement et de création d'emplois. Aussitôt, « une information circule rapidement sur le réseau social Facebook pour signaler que le nouveau gouverneur [de Sidi Bouzid, *ndr*], qui avait été nommé au mois d'août 2010, recevait les jeunes diplômés et procédait à leur embauche sur le champ ! » (*op. cit.*, note 74). Ainsi,

« le droit au travail a été proclamé par les manifestants durant les premiers jours de la révolte. Les jeunes diplômés, venus de toutes les délégations [sous-préfectures], ont afflué vers le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid dès le 23 décembre [2010], pour exiger un travail. En une seule journée, le gouverneur et ses adjoints ont reçu plus de 1200 jeunes diplômés dans la grande salle du gouvernorat. Les jours qui ont suivi, l'affluence des jeunes

n'a pas diminué, ce qui a contraint les autorités régionales à demander à ces jeunes de se diriger prioritairement vers les sièges des délégations pour y déposer leurs dossiers. Ce type de manifestation, porteur des mêmes revendications, s'est rapidement propagé à travers tout le territoire tunisien et a concerné tous les gouvernorats sans exception ». (*op. cit.*, § 125).

2.4 - La « révolution » à Sidi Bouzid

Les éléments qui précèdent permettent-ils de faire une analyse de classe des événements de Sidi Bouzid, qui sont à l'origine de la « révolution » tunisienne ? Bien que la biographie de Mohamed Bouazizi ne prouve rien, on remarquera quand même que sa trajectoire n'est pas celle d'un diplômé réduit à la misère prolétarienne, puisqu'il n'était pas diplômé d'une part, et que d'autre part sa famille avait du bien. Si l'oncle Salah a perdu sa terre, il semble qu'il a récupéré au moins une partie de son capital. Cela n'exclut pas que la vie était difficile pour Mohamed, puisqu'il était soutien de famille vivant d'un petit commerce informel depuis qu'il avait perdu son emploi chez l'oncle Salah. Ce métier lui laissait quand même assez de moyens pour payer les études de ses trois sœurs (cf. Olivier Piot, *La Révolution Tunisienne*, Les Petits Matins 2011, p. 63).

De façon plus générale, à Sidi Bouzid, fin décembre 2010, on observe les éléments suivants :

- Plusieurs jours d'émeutes sur le contenu desquelles on sait peu de choses. La violence des manifestants et de la police est attestée, mais on manque d'indications précises sur l'objet de la violence ainsi que sur ses modalités. Or il en faudrait pour préciser le contenu de classe de l'émeute. La biographie de Mohamed Bouazizi et la composition sociale des attroupements devant le gouvernorat incitent à penser que les jeunes émeutiers étaient une population mêlée d'étudiants, de chômeurs diplômés, et d'autres individus à divers degrés de paupérisation. Il y avait probablement aussi des prolétaires proprement dits, mais on ne voit pas d'éléments (discours, pratiques) qui décèleraient une action de leur part en tant que classe. La violence contre la police n'appartient pas par essence, ni exclusivement, au prolétariat. Du point de vue de l'analyse de classe, c'est un élément peu significatif car trop général (voir § 3.2, sur l'interclassisme dans le secteur informel).
- L'accaparement des terrains près de la digue. Ben Jelloul explique que la tactique remonte aux années 1960. Elle consiste à occuper le terrain, à y construire aussi rapidement que possible quelque chose en dur, puis à essayer de faire valider cette opération par l'administration. Les occupations de terrains de fin décembre 2010 relèvent-ils d'un processus prolétarien insurrectionnel (prise de possession d'élément du capital)? On peut en douter. En effet, dans l'insurrection, la lutte contre le capital et la reproduction immédiate du prolétariat sont indissociables. Les moyens de production, les bâtiments, les vivres, etc. dont le prolétariat se saisit servent en même temps de moyens de reproduction des prolétaires en lutte et d'armes contre le capital. Des terrains vides, périphériques, ne correspondent à aucune de ces deux fonctions. Quand les prolétaires ou la classe moyenne s'en emparent, c'est dans un calcul en vue de l'après-crise, dans une anticipation du retour à la normale. Et si leur action est

d'emblée motivée par ce type de calcul, c'est que l'ordre capitaliste n'a pas été ébranlé.

- Les candidatures de chômeurs diplômés. La plupart des commentateurs signalent le problème des diplômés chômeurs comme l'une des causes majeures de la « révolution de jasmin » (voir détails en annexe1). Les orphelins du mouvement ouvrier traditionnel y ont vu une masse prolétarisée qui se révolte contre la misère et réclame du travail, tandis que les critiques de ce point de vue pro-travail ont tout bonnement ignoré la question. Toujours est-il que ces jeunes ont massivement revendiqué du travail, et l'ont parfois obtenu. Or des chômeurs diplômés qui s'affirment comme tels, s'affirment tout d'abord *comme diplômés*. Surtout pour ceux de plus humble origine, il s'agit d'achever une promotion sociale, c'est-à-dire faire valoir les diplômes, dans l'espoir ou la conviction que ces morceaux de papier *doivent* bien signifier quelque chose, et que leur signification doit aussi se traduire dans un certain train de vie, même dans un pays pauvre (trouver plus facilement un emploi par rapport au titulaire d'un CAP, gagner plus, etc.). C'est une problématique propre à la classe moyenne salariée.
- Dernier élément : l'auto-défense des quartiers contre la police. Là aussi, on manque de détails, mais cela fait fortement penser à ce que nous avons rencontré dans notre étude de la « commune » de [Oaxaca](#) (2006) : le quartier en tant que « zone à défendre ». Il est normal que dans certaines conditions les habitants d'un quartier soient amenés à se défendre contre les incursions des forces de répression. Cependant, cette pratique ne dit rien sur les composantes de classe qui la portent, ni sur les raisons qui l'ont déclenchée. On sait par exemple que partout dans le monde, il y a des quartiers contrôlés par toute sorte de mafias qui sont autant de *no go zones* pour la police. La défense d'un quartier peut signifier tout autant la défense d'individus qui l'habitent que la défense de propriétés ou d'activités marchandes (licites ou non), et il est rare que le premier aspect aille sans les autres. Dans tous les cas, le caractère statique d'une telle auto-défense exclut tout devenir révolutionnaire, car son aboutissement ne serait qu'un conflit militaire opposant une armée régulière à des bandes assiégées.

Sidi Bouzid n'est pas la Tunisie, mais est représentative d'une part non négligeable de la province tunisienne (voir § 3.2.1, à propos de Kasserine). Que voit-on durant ces journées de décembre 2010 ? On voit une population exploser violemment contre les abus de la police, affronter durement celle-ci ainsi que d'autres incarnations de l'État. Et en même temps, la part diplômée de cette population cherche en masse à se faire embaucher par l'État. Si on rapproche ce moment de la lutte de la revendication du droit au développement (voir § 3.1.2), on doit se demander si les gens se sont battus contre le capital ou pour le salariat.

3 - Interclassisme

Dans le contexte du MPC actuel, on appelle interclassisme la lutte conjointe du prolétariat et de la classe moyenne contre le capital. Compte tenu des intérêts contradictoires de ces deux classes, la menace communiste est forcément limitée. L'objectif d'une lutte

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

interclassiste associant le prolétariat à une classe moyenne (salarisée ou non) n'est pas de faire disparaître le rapport social capitaliste, mais de l'aménager d'une façon qui aboutisse à un rééquilibrage des rapports entre les classes en présence. C'est de l'État que la lutte attend un tel aménagement. Nous reviendrons plus en détail sur la question dans un autre épisode. Pour le moment, constatons que le prolétariat et la classe moyenne ont lutté côte à côte pour la destitution de Ben Ali, puis de Ghannouchi. Cependant, dans les conditions tunisiennes, la compréhension de l'interclassisme impose un degré de complexité supérieur. D'une part, le capitalisme tunisien est divisé entre un secteur formel et un secteur informel où les problématiques de la lutte de classe sont différentes. D'autre part, il existe un fort déséquilibre socio-régional entre d'un côté Tunis et la côte Est (le Sahel), et de l'autre l'intérieur et le Sud du pays.

3.1 - Division socio-régionale du capitalisme tunisien

Le capitalisme tunisien a été, pour une bonne part, un capitalisme de rentes engendrées par les protections multiples dont bénéficiaient certains secteurs. Dès avant la prise de pouvoir de Ben Ali, ces secteurs avaient obtenu du gouvernement un ensemble de lois, règlements, décrets et circulaires qui rendaient l'entrée dans le secteur si complexe que, dans les faits, quelques entreprises publiques et/ou privées jouissaient d'une situation oligopolistique. En l'absence de solides protections, un entrepreneur n'avait aucune chance de pouvoir créer une société rivale. S'il se lançait seul, et même en soudoyant les fonctionnaires qui devaient lui délivrer mille et une autorisations, son dossier se perdait en route. Cette législation délibérément complexe perdure jusqu'à aujourd'hui. C'est là le signe que la vieille élite n'a nullement été éliminée par la « révolution de jasmin ». Au gouvernement, c'est principalement le parti Nidaa Tounès qui la représente depuis les élections législatives/présidentielles de novembre 2014. Le Président de la République (Essebsi depuis 2014) et le Premier Ministre (Youssef Chahed depuis 2016) en font partie. L'élite économique tunisienne dont nous parlons ici est principalement basée à Tunis et sur la côte Est (le Sahel).

Or leur contrôle des rouages de l'État est contesté par les hommes d'affaires émergents provenant des provinces intérieures et du sud. Une bonne part d'entre eux fait fructifier ses capitaux dans le secteur informel, en particulier la contrebande et les trafics associés (voir plus haut). À la frontière algérienne, de véritables cartels sont en place de longue date et ont accumulé d'importants capitaux. À la frontière sud, les trafics sont contrôlés par un clan. Une partie de ces capitalistes dits émergents envoie ses enfants faire leurs études à l'étranger et souhaite pour eux une participation à l'économie formelle. Ces hommes d'affaires ont profité du soulèvement contre Ben Ali pour tenter d'acquérir des positions dans l'État, afin de bénéficier à leur tour des protections requises pour investir dans le secteur formel où les impôts couleraient moins cher que les nombreuses enveloppes qu'ils doivent distribuer pour que leur business frontalier soit toléré. Quand le parti islamiste Ennahda a gagné les élections à l'assemblée constituante (fin 2011) et a dominé le gouvernement alors constitué, une entente s'est naturellement formée entre les islamistes et les capitalistes provinciaux de l'informel. Les premiers ont besoin d'une base économique et sociale, les deuxièmes de relais dans l'administration centrale. En haut de l'échelle, Ennahda s'est employé à verrouiller le plus de positions possibles dans l'administration, ce qui a aussitôt provoqué les protestations de l'ancienne élite. En bas de l'échelle, les

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

militants islamistes ont naturellement rejoint les jeunes manifestants, les hommes d'affaires donnant volontiers un petit coup de main « contre Tunis », par exemple en amenant sur les barricades des stocks de vieux pneus à brûler.

Un compromis instable sera finalement trouvé, en 2014, entre Nidaa Tounès et Ennahda, sous la forme de gouvernements d'union nationale. Il dure encore à ce jour (février 2018). Nidaa Tounès, donc plutôt l'ancienne élite, y a une position dominante. Cet accord au sommet n'est pas allé sans provoquer des tensions avec leur base dans les deux partis. Par souci de simplifier, on ne parle pas ici des petits partis associés aux coalitions successives. Indiquons cependant qu'un facteur de stabilité a été l'inclusion dans le gouvernement Chahed de 2016 de l'UGTT et de l'UTICA (le syndicat patronal)

Les capitalistes émergents ne sont pas nés pendant la « révolution de jasmin ». Ils avaient depuis longtemps de solides bases économiques en province et aux frontières. Mais la chute de Ben Ali bouleverse des équilibres établis. Il y avait auparavant un accord tacite entre les capitalistes de l'informel et le clan Ben Ali. Celui-ci leur laissait leurs trafics tout en les rackettant « avec modération ». En contrepartie, les trafiquants de la frontière participaient à la surveillance de celle-ci, notamment en empêchant le passage des produits dangereux : armes, drogue et djihadistes. Cet équilibre va se rompre avec l'arrivée de la démocratie, qui offre aux capitalistes de l'informel une opportunité, en même temps qu'elle les confronte à une menace. D'une part, ainsi qu'on l'a dit, ils tentent de faire valoir leur force économique au sommet de l'État, et soutiennent donc les révoltes anti-Tunis, pro-développement des provinces intérieures. D'autre part, on constate que maintenant les produits dangereux entrent facilement dans le pays. C'est le signe que l'accord tacite entre contrebandiers et douaniers ne fonctionne plus. Le vide sécuritaire de l'année 2011 a permis une certaine « démocratisation » de la contrebande. De nouveaux acteurs y participent. Les contrebandiers d'avant ont peut-être été supplantés par d'autres trafiquants que Ben Ali empêchait auparavant de venir sur leur terrain. À moins qu'ils ne laissent passer les produits dangereux *pour* mettre en difficulté le sommet de l'État, en particulier au niveau sécuritaire (nombreux attentats en 2013).

Il faut garder à l'esprit cette rivalité entre ancienne élite protégée par l'État et capitalistes émergents de l'informel quand on examine les luttes qui se sont déroulées jusqu'à aujourd'hui. Les luttes interclassistes qui unissent le prolétariat et la classe moyenne dans tout le pays sont surdéterminées par la division socio-régionale de l'économie tunisienne. Dans certains cas, ce sont les trois classes (capitaliste, moyenne, prolétaire) du secteur informel qui sont en lutte contre les ben-alistes (avant janvier 2011) et leurs héritiers (depuis).

3.2 - Interclassisme du secteur informel

Parmi les éléments qui ont provoqué le soulèvement de la population contre le régime de Ben Ali, il y a la crise de Ben Gardane, dont tout le commerce informel du pays a subi les conséquences. À Sidi Bouzid, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase et provoqué les émeutes, c'est une énième pression du racket de la police sur le commerce ambulancier illégal (mais toléré). Victime de la confiscation de ses produits et de sa balance, Mohamed Bouazizi a cherché à se plaindre au gouverneur. Il n'a pas d'autre « patron ». On sait que le gouverneur a refusé de considérer sa plainte, ce qui entraîna l'immolation par le feu devant

le siège du gouvernorat.

Une fois de plus, nous voyons l'importance centrale de l'affrontement avec l'État dans ce type de lutte. Les insurgés de Tunisie ne se soulèvent pas contre les capitalistes, mais contre l'État. Car c'est l'État qui est le régulateur, et l'« exploitateur », du commerce informel. À Sidi Bouzid, la pression fiscale du racket a objectivement franchi un seuil, à savoir celui de la rentabilité du commerce informel. Ce dernier engendrait des bénéficiaires, dont différentes instances étatiques prélevaient une part par la corruption et le racket. À trop vouloir prélever, ces instances ont tué la poule aux œufs d'or : les commerçants, petits et gros, se sont insurgés. Les gros ont aidés les petits sans trop se mouiller, mais qui sont ces petits commerçants de l'informel, ces fourmis du trafic? Le cas de Kasserine nous donne des éléments de réponse.

3.2.1 - Les contrebandiers de Kasserine

La contrebande avec l'Algérie, proche d'environ 50 km, est une vieille tradition à Kasserine. En l'absence d'autres possibilités, elle constitue un emploi presque normal pour un grand nombre de gens, y compris des femmes. Le principal produit faisant l'objet de trafic est le carburant. La contrebande de la région de Kasserine couvrirait 25% des besoins du pays en essence. Comme dans le cas de la frontière libyenne, le trafic est en même temps illégal et toléré. Il demande le même type de savoir-faire que sur les routes de Ben Gardane. Avec, en plus, une excellente connaissance du terrain montagneux qui sépare Kasserine de la frontière, afin d'emprunter les petites routes où l'on rencontre moins de barrages policiers. Sous Ben Ali, la contrebande allait son train-train normal, avec ses hauts et ses bas. Après la révolution, les choses sont devenues plus difficiles, ainsi qu'on la vu. On doit ajouter que, à partir de 2013 et de l'apparition du terrorisme dans la région, les forces anti-terroristes sont arrivées, ont sillonné la région et perturbé les trafics. Souvent, les contrebandiers se sont vus assimilés à des terroristes, et cela a notamment eu pour effet d'augmenter le « prix de la route », c'est-à-dire le coût des bakchichs. Les bénéficiaires de la contrebande d'essence auraient ainsi fortement chuté dans la période récente. Plus tard, en 2016, un contrebandier pourra ainsi dire :

« Nous étouffons. Pourquoi la police ne fait pas son boulot et arrête les terroristes, mais laisse passer les contrebandiers avec un bakchich ? N'appartenons-nous pas à la Tunisie ? La révolution nous a baisé ». (Cité par George Packer, *Exporting Jihad*, « The New Yorker », 28 mars 2016)

Beaucoup de trafiquants, grands ou petits, devaient déjà être dans cet état d'esprit en 2010-2011. Un impôt sur le trafic, d'accord, mais raisonnable.

Revenons à 2011. La ville de Kasserine a joué un rôle déterminant dans la « révolution de jasmin ». Les affrontements y ont été très durs. Comme Sidi Bouzid, c'est une ville très provinciale. Elle compte 80-100.000 habitants. Le taux de chômage y est le plus élevé du pays, de même que le taux de criminalité, celui de divorce et celui des suicides. Il n'y a pratiquement pas d'entreprise du secteur privé.

Le mouvement a commencé dès la fin décembre 2010. Le 4 janvier, on signale une manifestation d'avocats (voir plus bas, § 3.3.3). Le 7, un homme s'immole par le feu. Aussitôt

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

des jeunes ont incendié des bâtiments municipaux et des bureaux du RCD. À partir de cette date, les affrontements se sont surtout concentrés au rond point Manguela, où le quartier Ezzouhour débouche sur le centre-ville. Sur ce rond point se trouve notamment un hammam pour femmes, où les forces de l'ordre jetèrent des lacrymos pour faire sortir les femmes et provoquer leurs fils et conjoints à la réaction. Au cours des multiples manifestations et émeutes qui ont eu lieu, les jeunes brûlaient des pneus, revendiquaient des emplois, protestaient contre Ben Ali et la corruption, et criaient « Allahu Akhbar ». Les émeutiers se sont livrés à des destructions ciblées. Ils ont brûlé le magasin Meublatex, appartenant à des membres du clan Ben Ali, mais pas l'usine d'à côté (Sacherie du Centre, pâte à papier), ni les centres de formation. Et ils ont incendié la Banque Tunisienne de Solidarité, accusée de ne prêter qu'aux chômeurs membres du RCD et de demander des dépôts de garantie exorbitants.

Au cours des manifestations des 8-10 janvier 2011, la répression est devenue féroce. Des snipers en uniformes anonymes tirent sur la foule, depuis la rue ou les toits, faisant de nombreux morts. La violence de la répression soulève des protestations dans tout le pays et fait entrer définitivement la classe moyenne dans le mouvement. On ne sait pas pourquoi le pouvoir s'est tellement acharné sur cette ville qu'il a laissée à l'abandon pendant si longtemps. Serait-ce pour prendre le contrôle de l'économie informelle qui la faisait chichement survivre ? Cette hypothèse est-elle étayée par le fait que, fin janvier 2011 (donc après la chute de Ben Ali) un millier de nervis est tombé sur la ville et y a fait régner la terreur et la destruction ? Il est vrai que des hommes de mains se sont livrés à plusieurs provocations de ce genre dans d'autres endroits. Mais pourquoi à Kasserine, sinon pour prendre le contrôle du trafic frontalier ? La férocité disproportionnée de la répression s'inscrit probablement déjà dans cette logique.

3.2.2 - La taxation du secteur informel

L'économie informelle joue un rôle certain dans l'équilibre de tous les pays capitalistes. Mais dans les pays dits en voie de développement, ce rôle est grandement majoré par la faiblesse de l'accumulation locale de capital. Le secteur informel regroupe toutes les activités productives et commerciales qui ne respectent pas la loi, quelle qu'elle soit localement. Pas de licence, pas de droit du travail, pas de taxes, etc. Le secteur informel couvre un large éventail social, allant de la sous-traitance presque légale au trafic des bidonvilles et à la criminalité. Comme on l'a vu avec l'économie de « la voie », les États n'ont pas d'autre réponse au développement du secteur informel que de le tolérer et de le taxer, de façon informelle aussi, par la corruption, le racket, la répression. Et là, il s'agit moins de remplir les caisses de l'État que d'enrichir les *crony capitalists* qui sont dans l'entourage du pouvoir. Le rapport entre le secteur informel et le capitalisme légal ne s'arrête cependant pas à cette taxation informelle. Mille relations capillaires unissent les deux économie en un seul et même ensemble. Par exemple, les banques de Kasserine prêtent de l'argent aux contrebandiers en toute connaissance de cause, pour qu'ils puissent s'acheter leurs voitures. De façon générale, les grands et petits trafics de Ben Gardane et d'ailleurs permettent de maintenir les prix de détail à un niveau acceptable. Les petits ateliers des banlieues et bidonvilles réparent, récupèrent et sous-traitent pour d'autres entrepreneurs. Ils fabriquent des biens de consommation bon marché, ou des pièces pour d'autres capitalistes, etc. L'équilibre ainsi obtenu est précaire. Il peut se rompre sous l'effet

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

de la concurrence de capitaux plus modernes du secteur formel, aidés par l'État pour s'emparer par exemple du secteur de la boulangerie, artisanal/informel pour une bonne part. Il suffit pour cela que l'État émette une norme que le secteur informel ne peut pas respecter, ou bien crée un monopole de l'importation de farine qui défavorisera le secteur informel⁷. La précarité du secteur informel tient aussi à la faiblesse parfois extrême de ses investissements, au caractère aléatoire de ses approvisionnements, à la pauvreté de ses marchés. Et enfin à la voracité fiscale de l'État, qui commence au racket sur un barrage routier.

Ce qui s'est passé à Ben Gardane et à Sidi Bouzid, puis qui s'est généralisé aux autres régions de Tunisie, c'est qu'un seuil de taxation par la corruption et le racket a été franchi, remettant en cause la survie des petits trafiquants pour qui le commerce informel était la seule solution. De façon générale, c'est tout le secteur informel qui a protesté, et cela explique le caractère interclassiste de la révolte. Car le secteur informel comprend sa propre structure de classe. Il y a des patrons gros et petits, au capital parfois minime mais réel, parfois suffisamment important pour payer des études à l'étranger à leurs enfants. Ils emploient une main d'œuvre plus ou moins intermittente, payée plus ou moins régulièrement, et de toute façon très peu. Cette main d'œuvre constitue un prolétariat bien spécifique, tandis que les petits patrons forment une bourgeoisie de la misère, mais capable cependant de recueillir des miettes de la plus-value sociale, soit directement dans la production, soit indirectement dans des opérations commerciales. À Kasserine, une certaine tradition contrebandière se transmet de père en fils et, avec la tradition, du capital, des relations, des trucs de métier sont également transmis. Ces contrebandiers bien implantés emploient - de façon chronique ou intermittente⁸ - des chauffeurs, des guetteurs, des vendeurs, des gardiens d'entrepôts qui forment le prolétariat de la contrebande. Entre eux et les « capitalistes » du secteur, il existe toute une frange de contrebandiers qui ne vivent qu'à crédit. Ils constituent une espèce de classe moyenne au sens où ils disposent, parfois avec l'aide de leur famille, d'un petit capital de départ pour garantir leur crédit. Les bénéfices de leur trafic sont d'abord et principalement consacrés à payer le crédit pour le véhicule. Le moindre incident de parcours les fait tomber dans le prolétariat.

De façon générale, la spécificité du prolétariat du secteur informel est en premier lieu son extrême fragmentation. Les entreprises où il trouve à s'employer sont le plus souvent petites. À cela s'ajoute la forte pression du chômage et les liens de dépendance (familiale ou autre) qui le lient au patron. Les sources dont nous disposons ne permettent pas de distinguer son activité propre dans les émeutes qui éclatent périodiquement dans le secteur informel. En Tunisie en particulier, il n'a pas été possible de faire la part entre les semi-prolétaires - y compris ceux qui disposent d'un mini-capital comme Mohamed Bouazizi - et les prolétaires sans phrase. Les sources présentent leur révolte comme celle des « jeunes », voire des « jeunes chômeurs diplômés ». On peut seulement supposer que les prolétaires se sont plus franchement livrés au pillage, tandis que les petits patrons et les petits commerçants sont allés revendiquer et se battre éventuellement contre la police et pour une autre forme d'intervention de l'État. Dans tous les cas, le prolétariat du secteur informel ne semble pas s'être attaqué à ses propres capitalistes. Il ne trouve son ennemi que dans la police qui protège les commerces formels et les bâtiments publics, et surtout qui rackette les trafics.

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

La protestation interclassiste contre la ponction fiscale du régime Ben Ali sur les activités de l'économie informelle trouve son expression positive dans la revendication du « droit au développement ». Mathilde Fautras a inséré dans son article deux photos prises à Meknessi, ville située à environ 40 km au sud de Sidi Bouzid. Elles montrent des graffitis disant, sur la première : « Soyez les bienvenus dans la zone industrielle », « On demande la régularisation de la situation des terres et leur réaffectation de l'agriculture vers l'industrie ». Le slogan fait allusion à des projets d'implantation industrielle qui n'ont jamais vu le jour. Cette photo est celle d'un terrain absolument vide, à l'exception d'un château d'eau. Et sur la deuxième : « régularisation des terres agricoles + accélération du changement de leur vocation de l'agriculture vers l'industrie = une décision politique audacieuse et sage ». Ces photos datent de 2013, et on ne peut savoir si les graffitis datent de la période « révolutionnaire ». Elles reproduisent cependant des thématiques constantes en Tunisie et ailleurs : régularisation/légalisation de la propriété foncière agricole et exigence d'un développement industriel. Nous y reviendrons (§ 3.2.4).

C'est pour faciliter l'analyse que nous avons distingué le secteur informel et le secteur formel. Dans la réalité, les mouvements de masse qui ont caractérisé la « révolution de jasmin » englobait souvent dans le même tourbillon classe moyenne et prolétariat formels et informels (... sans oublier les capitalistes informels). On peut supposer que c'est surtout le secteur informel qui a alimenté les innombrables manifestations, sit-in, bataille de rue, qui ont continué après la chute de Ben Ali. Mais, comme on va le voir, cette chute a aussi relancé les grèves.

3.3 - Interclassisme du secteur formel

3.3.1 - Grèves

Pour parler d'interclassisme, il faut qu'on puisse observer le prolétariat (formel) et la CM lutter côte à côte. Les grèves ont éclaté surtout après la chute de Ben Ali (14 janvier 2011), mais elles sont restées dispersées et sans objectif commun. *L'Humanité* du 8 février 2011 donne un tableau un peu confus de la « révolution de jasmin » :

« Sur le terrain, les revendications sociales avec occupation de sièges d'entreprises publiques et privées, notamment étrangères (Zodiac, Aérospace Tunisie, AFC Industries, spécialisées dans la sous-traitance électromécanique, etc.), de ministères, d'administration, se multiplient. Même la police des frontières a observé un arrêt de travail le 1er février dernier. L'enseignement secondaire a été paralysé par un mouvement social durant plusieurs jours. Les grévistes revendiquent plus de droits sociaux et des augmentations de salaires qui sont en général satisfaites, comme c'est le cas des éboueurs de Tunis dont le salaire a presque doublé ! ».

Le triomphalisme de *L'Humanité* est caricatural. D'autres sources ne font pas état de luttes ni d'occupations dans les entreprises que cite le journal (voir plus bas). Ce qu'on peut lire en général ne permet pas de faire une analyse de classe précise en distinguant le rôle de la classe moyenne de celui du prolétariat (formel pour ce qui nous intéresse ici). Il est difficile de savoir exactement qui faisait grève *avant* la chute de Ben Ali. Probablement le port de Radès et les douanes, ce qui a bloqué l'activité de nombreuses autres entreprises pas forcément en lutte. Ce qui est clair, c'est que de nombreuses grèves ont éclaté *après* la

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

chute de Ben Ali. Un article de l'AFP résume ainsi la situation jusqu'à la mi-février : « Du Nord au Sud, le pays est devenu une grande manifestation durant les deux dernières semaines : grèves soudaines, grèves sauvages, manifestations quotidiennes des employés et des chômeurs qui crient des revendications étouffées depuis plus d'un quart de siècle. Chaque jour, la télévision nationale diffuse des images venant de province et montrant les cris de misère, de détresse et de colère ». Le 15 février 2011, l'agence Reuters signale que le personnel de ménage des hôtels refuse de nettoyer les chambres s'il n'a pas une augmentation de salaire. De leur côté, les travailleurs des télécoms menacent de faire grève contre un projet de privatisation. Les travailleurs des aéroports bloquent les vols internationaux. D'autres sources indiquent que les employés de mairie revendiquent une amélioration de leurs conditions. Les fonctionnaires du ministère des Affaires Etrangères font grèves et sit-in jusqu'à ce qu'ils obtiennent le départ du ministre Ahmed Ouanaies, le 13 février.

Cependant, à l'usine Zodiac (1500 personnes), les salariés et les habitants des environs ont proposé spontanément de protéger l'usine en dormant sur place. Selon son directeur, l'usine a repris le travail le 17 janvier. Elle était arrêtée surtout pour des problèmes de logistique et de sécurité. À la reprise du travail, les salariés ont posé des revendications. On ne sait pas ce qu'il en est advenu. Les deux unités tunisiennes de sous-traitance de Mecahers Aerospace n'ont fermé que quatre jours, au plus fort des événements, pour la sécurité des travailleurs, et sans déplorer de dégâts aux outils de production. Le personnel s'est mobilisé pour préserver l'entreprise et il n'y a pas eu de revendications salariales. À l'usine AFC Industries (80 salariés), le directeur signale qu'il n'a pas eu de problème pendant la crise politique et que le travail a repris le 18 janvier. Ce sont les problèmes de logistique, notamment la grève dans le port de Radès, qui ont bloqué la production. Mais il indique que d'autres sites ont été attaqués : ceux appartenant au clan Ben Ali. Dans le secteur textile (400 entreprises françaises et 2000 tunisiennes), les patrons estiment que « les syndicats ont joué un rôle positif dans les entreprises. Même les salariés sont souvent restés dans les usines pour éviter les pillages »⁹. C'est le président du Cercle Euro-Méditerranée des dirigeants du textile-habillement qui le dit. Il précise que les patrons sont pour le dialogue social, mais contre les augmentations de salaire.

On pourrait multiplier les exemples de grèves locales tout au long de la période 2011-2018. Les revendications économiques sont habituelles : augmentation des salaires, paiement de salaires en retard, etc. Les conditions de travail sont moins souvent mentionnées. Un type de grève revient souvent dans les sources : la grève générale locale. Par exemple : en 2016, il y eut de telles grèves notamment dans l'île de Kerkenah, à Sened (près de Gafsa), à Menzel Bouzaiane. Ces grèves générales locales sont très explicitement des protestations contre le chômage et pour le droit au développement. Elles sont souvent assorties de marches pour la dignité, de grèves de la faim, voire de menaces de suicides collectifs. Dans une grève générale de ce type, il s'agit de faire une opération « ville morte ». Les salariés (le plus souvent des fonctionnaires), les commerçants et les chômeurs se retrouvent et manifestent dans le but d'attirer l'attention de l'État sur le sous-développement de la région. De telles grèves générales sont typiquement interclassistes. Leur but est de rassembler toute la population locale.

Ces éléments montrent que, à l'exception du mouvement récent de janvier 2018, sur lequel

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

nous reviendrons, il y a eu de nombreux arrêts de travail, mais courts et dispersés. Ils ont eu lieu surtout après la chute de Ben Ali, portant des revendications en même temps économiques et politiques. Comme on peut s'y attendre, les grèves ouvrières n'ont pas tardé à inquiéter la classe moyenne. Dès le 18 janvier 2011, l'ex-président de la Ligue des Droits de l'Homme en Tunisie appelle à la fin des grèves et à la relance de l'économie. Il cite « l'arrêt complet des vols de Tunis Air ». Son appel n'a pas été entendu, car les grèves ont continué, avant et après la chute de Ghannouchi. Cela n'a pas exclu, comme on l'a vu, des initiatives de défense du capital et de l'emploi contre l'émeute.

C'est l'aspect politique des revendications (contre la corruption, pour le développement) qui a fait le pont entre les luttes et grèves de la classe ouvrière et celles de la classe moyenne. L'UGTT a joué un rôle important dans cette jonction. Avant d'examiner le cas de la centrale syndicale, concluons en disant que les grèves ouvrières semblent avoir joué un rôle secondaire dans la chute de Ben Ali (14 janvier 2011), mais pas dans celle de Ghannouchi (27 février 2011). Il faut aussi considérer que la classe ouvrière tunisienne est intervenue dans le mouvement en participant aux multiples manifestations, voire aux émeutes qui ont trouvé leur origine non pas dans les usines, mais dans les quartiers où prédomine l'économie informelle. Evidemment, la classe ouvrière n'était pas au travail pendant qu'elle se battait contre la police aux côtés d'autres fractions, prolétaires ou non. Il faut enfin souligner que les grèves et protestations perdurent jusqu'à aujourd'hui. La réforme de l'État semble bloquée, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Parviendrait-elle cependant à se faire que la situation sociale de la Tunisie ne serait pas pour autant apaisée. Un État tunisien qui parviendrait à réconcilier tous les capitalistes du pays ne serait en effet toujours pas capable de promouvoir une accumulation auto-centrée de capital. La pléthore mondiale de capital ne permet plus que des investissements ponctuels, sans logique de développement national et sans impact significatif sur la création d'emplois.

3.3.2 - Le rôle de l'UGTT

Beaucoup des grèves générales qui ont eu lieu dans diverses villes du pays se sont faites à l'initiative des sections locales de l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens. L'UGTT est une forte bureaucratie, bien implantée dans le pays, et de longue date. Elle dispose de 150 bureaux dans le pays, répartis sur tout le territoire, ce qui lui a permis de rivaliser avec le parti unique, tant sous Bourguiba que sous Ben Ali. L'UGTT est très souvent créditée d'un rôle majeur dans la « révolution de jasmin ». M.-S. Omri écrit par exemple :

« L'UGTT, en particulier les syndicats d'enseignants et les bureaux locaux dans tout le pays, sont devenus les points centraux de la révolte contre Ben Ali. La concordance entre la révolution et l'UGTT a été presque naturelle, puisque les principales revendications des masses soulevées, à savoir des emplois, la dignité nationale et la liberté, faisaient partie de l'agenda syndical depuis toujours »¹⁰.

M.-S. Omri met bien en évidence le rôle des bureaux locaux et des enseignants. L'UGTT est fortement divisée entre le sommet et la base. Au niveau national, voire régional, les bureaucrates, notoirement compromis avec Ben Ali, ont mis longtemps à se mettre en mouvement¹¹. Le 11 janvier, l'UGTT fédérale « donne le droit » aux structures syndicales régionales d'organiser des mouvements militants, à la date de leur choix, en protestation contre la répression. Le 12 janvier, elle « autorise » les grèves générales à Sfax, à Tozeur, à

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

Kairouan, en solidarité avec les émeutes survenues dans plusieurs régions du pays. Et elle appelle à une grève générale de 2 heures (de 9 à 11 heures) pour le 14. De même, les grèves générales qui ont lieu plus tard à Sfax (26 janvier) et à Sidi Bouzid (27 janvier) sont des décisions locales, que la confédération « autorise » par la force des choses.

« Les événements, qui commencèrent de façon spontanée, furent vite encadrés par les syndicats locaux. Ceci devint une stratégie dans laquelle des grèves sectorielles, en particulier dans l'enseignement, se transformaient bientôt en grèves générales régionales. Cela commença dans le Sud et remonta vers le Nord. Une telle grève, extrêmement importante, est celle de Sfax le 13 janvier 2011, où la plus grande manifestation jusqu'à cette date a été organisée, exprimant des revendications politiques, pacifiquement, devant les bureaux locaux de l'UGTT. Le point culminant de cette série de mouvements a été la grève du 14 janvier à Tunis, point auquel la tête du régime s'écroula. (ibid.)

Ces grèves générales mobilisaient une large frange de la population, y compris la classe ouvrière. Mais l'activité de cette dernière consiste surtout à participer aux revendications politiques de l'UGTT et de la classe moyenne. Il est évident que la bureaucratie locale de l'UGTT est fortement sous influence de la classe moyenne (ce qui la différencie du sommet de la confédération, qui fréquentait plutôt les *crony capitalists* ben-alistes). Chaque fois qu'un commentateur veut parler du rôle prééminent de l'UGTT, il cite les enseignants (voir § 3.3.3). Les postiers et le personnel hospitalier sont aussi évoqués, mais moins souvent et sans précisions.

Selon l'UGTT locale de Sfax, des milliers de travailleurs de tous les secteurs ont débrayé lors de la grève générale du 13 janvier, mais un service minimum était assuré dans les secteurs de l'eau, de l'électricité et des hôpitaux. Une manifestation de plus de 40.000 personnes a eu lieu. Quel crédit peut-on accorder à l'affirmation d'Omri selon laquelle la grève générale (de deux heures) à Tunis est la goutte qui a fait débordé le vase et fait fuir Ben Ali ? Ce jour-là (14 janvier) une manifestation massive (70.000 ? 100.000 ?) se déroulait sur l'avenue Bourguiba pendant que Ben Ali se préparait à fuir. Sans doute, mais c'est aussi le moment où l'armée change de camp et protège les manifestants contre la police. De plus, Omri ne cite pas les émeutes qui ont éclaté jusque dans la banlieue de Tunis dès le 10 janvier. Le 11, à Ettadhamen, immense banlieue misérable aux lisières de la capitale, des heurts ont lieu avec la police, une voiture est brûlée, des commerces et des banques sont saccagés et pillés. Le 12 janvier l'armée impose le couvre-feu. Mais il y a 8 morts dans la nuit suivante. Le 13, Ettadhamen et les autres banlieues du même type (Douar Hicher, Mnihla) voient des émeutes et des pillages (notamment d'enseignes françaises de supermarchés appartenant au clan Ben Ali). Le même jour, la station touristique de Hammamet est saccagée. Bref, même en faisant la distinction entre le sommet et la base de la bureaucratie syndicale, il faut sans doute relativiser le rôle de l'UGTT dans la chute de Ben Ali. Si les militaires ont fini par lâcher Ben Ali ce n'est pas tant à cause des deux heures de grève de l'UGTT qu'en raison de la révolte des banlieues autour de Tunis.

Comme on l'a dit, les grèves ne cessent pas après le 14 janvier, bien au contraire. Elles se combinent à de multiples manifestations et émeutes. Des grèves organisées ou spontanées paralysent plusieurs secteurs économiques, et la grogne sociale continue de monter dans les catégories les plus défavorisées de la population. Fin janvier deux grèves générales importantes ont lieu à Sfax (le 26) et à Sidi Bouzid (le 27). Elles donnent lieu à des

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

manifestations massives. Le 10 février, la centrale admet finalement qu'elle est dépassée par la base et qu'elle laisse les unions locales prendre leurs initiatives. Elle appelle le gouvernement à engager « rapidement » des négociations. Abid Briki (leader de l'UGTT) déclare qu'il y a des réponses immédiates que le gouvernement peut apporter, à savoir la titularisation des centaines de milliers de contractuels qu'il faut intégrer dans les entreprises. Il réclame également la création d'une caisse de chômage¹². Il y a des revendications économiques, mais l'UGTT insiste aussi sur les revendications politiques, notamment lors des grèves générales locales (renvoi du gouvernement Ghannouchi - ce qui aura lieu le 27 février). Dépassée par le mouvement, la hiérarchie de l'UGTT se fait sévèrement critiquer par les patrons : dans un journal d'affaires, un commentateur compare la situation avec la vague de grèves du Front Populaire français, en 1936. « Qui est aux commandes ? », demande-t-il. Il conclut en disant que la Tunisie a besoin de son Maurice Thorez, le leader stalinien du PCF qui « eut le courage d'arrêter les grèves »¹³.

3.3.3 - Enseignants et avocats

Les grèves enseignantes sont très fréquemment citées comme exemple de la détermination du « peuple » dans le combat contre la dictature et comme un facteur déterminant de sa chute. On l'a vu avec *l'Humanité* et avec M.-S. Omri.

Les enseignants font partie de la classe moyenne, même les instituteurs. C'est en tout cas ce qui ressort des indications ci-dessous sur la hiérarchie des salaires.

Tab. 1 : Les salaires en Tunisie - 2010 (en DT/mois, hors primes et avantages)

	minimum	maximum
PDG de banque	2300	90000
Dirigeant de PME (privé)	1500	5000
Dirigeant d'une entreprise publique	2000	3000
Professeur de médecine		2000
Ingénieur NTIC	800	2000
Enseignant du supérieur	1100	2000
Médecin spécialiste		1500
Juge		1400
Cadre dans une banque	900	1300
Rédacteur en chef	1100	1200
Médecin généraliste		1000
Journaliste	400	1000
Enseignant du secondaire	700	900
Agent dans une banque	600	700
Instituteur		600
Infirmier		500
Chauffeur de bus (public)		450
Secrétaire	250	400

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

Policier	350	400
Ouvrier		250
Chauffer de bus (privé)		250

Source: Nourredine Hlaoui, *Quels salaires gagnent les Tunisiens?*, 29 janvier 2010; <https://www.turess.com/fr/businessnews/19911>

Il apparaît que les enseignants du primaire et du secondaire font partie de la classe moyenne inférieure, surtout si on tient compte de la durée annuelle du travail. Un instituteur gagne 7200 DT par an (9600 si l'on tient compte qu'il ne travaille que 30 heures par semaine), contre 3000 DT pour un ouvrier, en supposant qu'il a des congés payés (et qu'il ne travaille que 40 heures par semaine).

Le fait que les instituteurs gagnent trois fois plus qu'un ouvrier (après correction pour la durée de travail) n'enlève rien à leur combativité. Les syndicalistes de l'enseignement ont joué un rôle politique certain dans les luttes. On l'a vu à Ben Gardane (§1). À Sidi Bouzid, ce sont des syndicalistes de l'enseignement qui ont emmené Mohamed Bouazizi à l'hôpital après qu'il se soit immolé par le feu. Mais ils agissaient là plutôt en tant que militants politiques (gauchistes souvent) qu'en tant qu'organisation syndicale. Tout au long du mouvement, les syndicalistes de l'enseignement primaire et secondaire ont utilisé les structures pré-existantes de l'UGTT pour mener une lutte politique contre Ben Ali d'abord, Ghannouchi et les autres gouvernements ensuite. Cela passait bien sûr aussi par des grèves.

Il ne semble pas que les syndicats enseignants aient expressément appelé à la grève durant les premiers jours de janvier 2011. Mais l'agitation qui régnait dans le système scolaire a amené le gouvernement à ordonner la fermeture des écoles et universités le 10 janvier. Au moment où elles vont rouvrir, le 24 janvier, les instituteurs annoncent une « grève illimitée de 2 jours ». Elle est très suivie. Le 27, les enseignants du secondaire, en grève également, sont empêchés par la police d'entrer sur la place de la Kasbah où, depuis plusieurs jours se développe un « mouvement des places » pour obtenir le départ de Ghannouchi. La place a notamment été le point d'arrivée de la Caravane de la Libération qui, partie du centre de pays est venue à Tunis pour « faire tomber les derniers restes de la dictature ». Procédant d'une initiative spontanée de quelques jeunes de Menzel-Bouzaiane, la marche est vite rejointe par des militants syndicaux et droitdelhommistes. Cet épisode est caractéristique d'un mouvement de la classe moyenne : la place de la Kasbah se trouve devant le siège du gouvernement, en plein centre de Tunis. Indépendamment de la Caravane, l'occupation de la place a très vite donné lieu à toutes sortes de débats au terme desquels les jeunes primo-occupants se sont faits déposséder de l'initiative et de la négociation par des forces politiques plus « mûres », notamment les avocats et l'UGTT. Dès que Ghannouchi a démissionné et a été remplacé par un autre cheval de retour (Essebsi), ces forces ont vivement poussé les jeunes à rentrer chez eux et à les laisser faire¹⁴.

Durant toute cette période, les syndicalistes enseignants semblent surtout militer politiquement, contre la dictature d'abord, contre Ghannouchi ensuite. On les a vus à Ben Gardanne, à Sidi Bouzid et ailleurs. Le départ d'un mouvement collectif faisait vite apparaître des militants de l'UGTT-enseignants venant se joindre aux protestataires. « L'encadrement syndical de la protestation, tant à Sidi Bouzid que dans les environs, a été déterminant ». Il s'agit de sections syndicales enseignantes « dominée par l'extrême

gauche »¹⁵. Après la mort de Mohamed Bouazizi, début janvier, des syndicalistes enseignants créent un « comité des marginaux ». Dans les manifestations, ils imposent « des slogans qui posaient la question de l'État, et pas seulement la question sociale » (*ibid*).

Les avocats aussi sont entrés très vite dans le mouvement. Dès le 24 décembre, un petit groupe d'avocats de Kasserine fait pression sur l'UGTT pour obtenir sa solidarité avec Sidi Bouzid. En vain. Le 29, les avocats décident alors de manifester dans le quartier pauvre de Ezzouhour, où les jeunes les rejoignent et reviennent avec eux vers le centre-ville. Le 31 décembre le mouvement des avocats s'étend au niveau national. Des manifestations ont lieu dans différentes villes. À Tunis, la manifestation est sévèrement réprimée, ce qui provoque une grève des avocats le 6 janvier, dans tout le pays. L'entrée dans la lutte des avocats s'est faite avec l'approbation du bâtonnier national. Ce n'est pas rien. Les avocats ont en effet subi un racket systématique de la part du clan Ben Ali. Seuls ceux qui faisaient allégeance au RCD pouvaient travailler avec les entreprises publiques ou celles de la famille Ben Ali. Les autres végétaient en s'occupant d'affaires mineures. Il est plus que probable que le bâtonnier faisait partie du premier groupe. Sa prise de position contre Ben Ali lui a d'ailleurs valu toutes sortes d'honneurs et de postes ensuite.

En principe, les avocats ne font pas partie de la classe moyenne *salariée*. Nous les avons cependant inclus dans notre analyse. D'une part, parce que beaucoup d'entre eux ouvrent un cabinet d'avocat par défaut de trouver un emploi salarié après des études de droit. D'autre part, il y a un problème plus général : une partie de la population qui vit dans l'économie informelle n'est pas salariée. On a vu que le secteur informel comportait trois classes, comme le secteur formel. Entre ceux qui n'ont rien et qui touchent un peu de salaire de temps en temps et ceux qui possèdent des moyens de production ou de circulation, il y a une couche intermédiaire, qui cependant ne répond pas à notre définition de la CMS (sursalaire, surconsommation). Les chômeurs diplômés qui deviennent des avocats sans cause ou presque en font partie, de même que les contrebandiers surendettés à qui le remboursement du prêt ne laisse que juste de quoi vivre. Si ces fractions de la population obtenaient le droit au développement qu'elles réclament avec force, elles rejoindraient en majorité la classe moyenne *salariée*. En attendant - ou en attendant qu'elles soient prolétarisées - on peut en classer la plus grande partie dans la même catégorie que la CMS en raison de ses origines sociales (d'où aussi des solidarités familiales souvent vitales pour la survie) et de son comportement politique.

3.4 - Interclassisme et droit au développement

Depuis la « révolution de jasmin », aucune formule politique de gouvernement n'a été capable de répondre aux revendications de la classe moyenne et du prolétariat. Les gouvernements d'union nationale ne sont pas parvenus à réconcilier les patrons de l'ancienne élite avec l'élite du secteur informel. L'État reste pour les premiers le vecteur majeur de leur enrichissement, tant par la corruption pure et simple que par une politique économique et réglementaire protégeant leurs oligopoles. Paradoxalement, cet état de chose entretient dans la classe moyenne et dans le prolétariat l'idée qu'un changement du personnel politique de l'État débloquerait le développement économique du pays, étant sous-entendu qu'un autre gouvernement serait capable de mettre fin à la corruption.

Le droit au développement est un slogan qu'on trouve fréquemment en Tunisie, et aussi en

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

Algérie, comme si l'investissement du capital relevait d'une décision administrative que les autorités ne prennent pas parce qu'elles sont corrompues et détournent les fonds prévus pour ça. Cette idée, portée surtout par les jeunes diplômés, montre à quel point l'État apparaît régulièrement comme le « remplaçant » du capital pour ceux qui ont un besoin criant d'emplois et pas de capitalistes en face d'eux pour en fournir. Il est vrai que des masses importantes d'argent se détournent de l'investissement productif. La spéculation, l'exportation illicite de capitaux, la corruption sont des pratiques courantes. Mais il ne faut pas confondre l'effet et la cause. Ce n'est pas la spéculation qui freine l'investissement, c'est l'absence de débouchés rentables à l'investissement qui pousse les capitaux vers la spéculation et la corruption.

On peut voir le droit au développement comme l'équivalent régional de ce qui se manifeste à d'autres latitudes comme condamnation de la finance en faveur de l'« économie réelle ». On sait que ce dernier thème a été porté par une vaste production littéraire, mais aussi par des luttes (Occupy, etc.), bien qu'à un niveau moins massif. De même que pour la vulgate anti-finance, le discours sur le droit au développement connaît aussi des variantes livresques très raffinées et même marxisantes. *Le peuple veut. Une exploration radicale du soulèvement arabe* de Gilbert Achcar (Actes Sud 2013) en constitue un bon exemple :

« Le développement des forces productives peut être bloqué, en effet, non par des rapports de production constitutifs d'un mode de production générique (comme le rapport capital/travail salarié pour le mode de production capitaliste), mais par *une modalité spécifique du mode de production générique*. En pareil cas, le dépassement du blocage ne requiert pas obligatoirement la suppression du mode de production fondamental, mais il nécessite un changement de modalité, ou de "mode de régulation". [...] nous sommes confrontés, à l'échelle régionale qui nous concerne ici, non à une manifestation de la contradiction entre système capitaliste et développement des forces productives dans l'absolu, mais plutôt à un blocage spécifique lié à des modalités particulières du capitalisme. [...] dans le cadre du développement inégal à l'échelle mondiale, la région arabe pâtit de taux de croissance économique inférieurs à ceux des autres régions du monde en développement - en dépit de sa richesse en facteurs de production (capital, travail et ressources naturelles) - et surtout de taux d'emploi de la population considérablement plus bas que partout ailleurs ». (*op. cit.*, pp. 26 et 62)

Derrière tout ce verbiage, il y a toujours les mêmes fadaïses selon lesquelles le développement capitaliste au Proche et Moyen-Orient (et ailleurs) serait bloqué par une mauvaise politique, découlant ici d'une certaine « configuration distinctive de groupes sociaux dominants » (*op. cit.*, p. 27). Doit-on alors s'étonner de voir la suraccumulation de capitaux et la surpopulation relative par rapport aux besoins de la valorisation présentées comme simple « richesse en facteurs de production » ? Comme si l'existence de cette « richesse » potentielle n'était pas elle-même le produit et l'autre face du (sous-)développement antérieur...

Ainsi qu'on l'a vu, le capitalisme tunisien repose pour une bonne part sur des rentes au sens où il a besoin de protections spéciales pour maintenir ses profits à un niveau suffisant. Les complications administratives infinies que l'État a mises en place pour protéger certains secteurs (voir § 3.1) constituent une barrière à l'entrée des investissements, empêchant d'autres capitalistes de participer à ces profits. C'est précisément ce que voudraient les

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

capitalistes formels et informels de l'intérieur du pays. Et c'est l'abolition de ces barrières que la classe moyenne et le prolétariat demandent quand ils appellent à l'État de droit, à la fin de la corruption et au droit au développement. Or la fin des oligopoles mènerait-elle à un développement auto-centré de la Tunisie ? De nouveau, il ne faut pas confondre la cause et l'effet. La clique des capitalistes protégés a mis en place des barrières à l'entrée dans les secteurs qu'elle contrôle parce que c'était la condition de rentabilité de ses investissements face à l'éventualité d'une vraie concurrence nationale et internationale. La disparition de ces lois et règlements malthusiens ne favoriserait pas une accumulation plus « équitable » et auto-centrée du capital. Elle ferait tomber tous les profits à un niveau trop bas, ce qui n'entraînerait pas davantage d'investissements, au contraire. Et l'érection de barrières douanières élevées n'est pas réaliste quand le pays dépend entièrement des créditeurs étrangers pour ses fins de mois.

Le droit au développement est un droit inventé par l'ONU en 1986. Peu importe que le prolétariat et la classe moyenne ait eu connaissance de l'origine de la formule. Ce qui compte c'est que la revendication de ce droit les unissait dans la lutte. Il se peut même que le capitalistes émergents de l'intérieur et de la frontière s'associaient à la revendication. L'UGTT est partie prenante de cette alliance, même si cela ne va pas sans antagonismes entre la base et le sommet. Le 28 décembre 2010, des syndicalistes manifestent à Tunis devant le siège de la centrale pour montrer leur solidarité avec Sidi Bouzid. Il y eut un discours du secrétaire général du syndicat des enseignants du secondaires.

« Les manifestants ont ensuite scandé des slogans appelant à l'encouragement des investisseurs dans la région, à un véritable équilibre régional pour éradiquer les inégalités, au partage équitable des richesses et à la création de postes d'emploi pour les jeunes notamment les diplômés du supérieur ». (« Le Temps », 28 décembre 2010).

À cette date, la centrale n'appuie pas l'initiative de cette manifestation. Le secrétaire général de l'UGTT déclare que la centrale n'y est pour rien, ajoutant que « ce qui a été brandi comme slogans ne concerne en rien la Centrale ». Elle changera bientôt d'avis. En décembre 2017, à la veille de la révolte de tout le pays, elle dit craindre une explosion sociale et insiste sur la nécessité de garantir le droit au développement.

Le fait est que depuis 2011, la seule formule de « développement » trouvée par les gouvernements successifs a été la fuite dans l'endettement, national et international. Cela n'a pas empêché la baisse des salaires, l'augmentation de la précarité, la dégradation des conditions de travail et de la protection sociale¹⁶. C'est par l'endettement que l'État a pu payer les très nombreux salariés qu'il a embauchés au fil des années pour tenter, en vain, de calmer l'agitation, qui n'a pas cessé. Voir par exemple ce qui s'est fait après la « révolution » à la Compagnie des Phosphates de Gafsa. L'emploi dans cette entreprise est passé de 8.000 à 30.000 salariés entre 2010 et 2014, malgré l'effondrement de la production en 2011. Et cette hausse de l'emploi n'a pas fait cesser, dans les années suivantes, les manifestations, barrages et sit-ins pour demander des emplois dans le bassin minier.

Entre 2010 et 2017, le budget de l'État est passé de 18,6 à 34,5 milliards de DT, et les salaires y ont une part disproportionnée. L'emploi dans la fonction publique est passé de 445.000 à 690.000 entre 2011 et 2017. Comme il était prévisible, l'endettement excessif a

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

amené les institutions internationales à réclamer un plan d'austérité de plus. Il a été formulé dans la loi de finances pour 2018, qui introduit des hausses de prix et de nouvelles taxes. C'est ce qui a provoqué la révolte de janvier 2018. Il s'agit cette fois d'un soulèvement généralisé à tout le pays. Il commence dans plusieurs villes de l'intérieur. Les quartiers pauvres entrent vite dans la bataille : à Kasserine les cités Ennour et Thala, à Tunis les cités Ettadhamen (où un supermarché est pillé), Intilaka (pillage également), Ibn Khaldoun. Partout, ce sont des affrontements avec la police, des pillages, des incendies. À Tebourba, où il semble que tout a commencé le 8 janvier, les habitants organisent le 10 une marche pour le droit au développement. De même à Melloulèche, où les habitants ont brûlé des pneus et barré une route pour réclamer le développement. Dans plusieurs endroits, on voit apparaître une nouvelle pratique : l'attaque des fourrières municipales. À Sidi Bouzid, les émeutiers volent 4 motos. À Kasserine, ce sont 30 motos qui disparaissent. D'autres fourrières sont attaquées à Nefza, Kébili, Tebourba, Jedeida. Il y a dans ces attaques une composante de vengeance, car les fourrières sont la base d'un racket très organisé de la police. Des indices circulent en ville et signalent les proies possibles aux policiers. Les amendes sont à la tête du client, et il y a même des spécialistes qui font les intermédiaires entre la victime et la police pour en négocier le montant. On signale aussi des barrages de route, des occupations de logements nouvellement construits. L'armée doit intervenir pour protéger des bâtiments publics et même des supermarchés. Le gouvernement a répondu à la révolte en augmentant un peu les aides aux familles nécessiteuses. Une goutte d'eau dans la mer de la misère. Pour cette fois, le mouvement a fini par s'essouffler, mais il est clair que ce type d'explosion est destiné à se reproduire, et que le gouvernement aura de moins en moins de marges de manœuvre pour y répondre de façon autre que répressive. Le problème n'est donc pas de savoir si « ça va péter » ou non en Tunisie : c'est sûr, et de toute façon on peut dire que depuis 2011 ça ne s'est jamais vraiment arrêté. Le problème est plutôt de savoir quand et à quelles conditions une crise sociale en Tunisie pourrait échapper à l'isolement national et donc à une répression sanglante, voire à un retournement en guerre civile barbare. En tout cas, c'est probablement à la sortie d'un tel isolement national que l'on verrait disparaître les velléités du droit au développement.

Conclusion

La « révolution de jasmin » n'a débouché sur aucune recomposition stable de la société et de la classe capitaliste tunisiennes. C'est une boîte de Pandore qui s'est ouverte, et qui n'est pas destinée à se refermer à brève échéance. À la complexité « normale » d'une lutte interclassiste s'est ajoutée la lutte du capitalisme provincial contre celui de Tunis et du Sahel. Dans ce maelström, l'activité du prolétariat nous est apparue de plusieurs façons.

Premièrement, elle a joué un rôle probablement important dans les révoltes de l'économie informelle contre la pression « fiscale » des rackets et de la corruption. Partout dans le pays, et pas seulement à Ben Gardane et Kasserine, la population s'est soulevée violemment contre les autorités de toutes sortes qui, depuis des années, entravaient les trafics que pourtant elles toléraient. Pour les petites mains de ces trafics, les chauffeurs, les guetteurs, etc., il y allait de leur survie. Pour ces prolétaires de la contrebande, l'ennemi était clairement personnifié par l'État dans ses différentes manifestations (police, douaniers, gouverneurs, etc.). La révolte des prolétaires de la contrebande nous apparaît sous un double jour. D'une part elle s'inscrit dans le cours quotidien de la lutte de classe. Malgré

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

toute la violence qu'ils ont parfois déployée, trafiquants et contrebandiers visaient une régulation moins abusive de leur activité par l'État, voire à terme l'obtention d'un meilleur emploi en application de leur « droit au développement ». D'autre part les prolétaires du trafic n'attaquent pas « leurs » capitalistes, ni le capital de ceux-ci. Ils en attaquent peut-être d'autres, quand ils s'en prennent aux entreprises du clan Ben Ali, mais est-ce alors plus que la haine du dictateur, ou le soutien d'une fraction de la classe capitaliste contre une autre ? Sur cette base, leur lutte n'a aucun potentiel révolutionnaire, même si elle a eu un impact décisif, en jonction avec les autres catégories sociales, dans des épisodes comme la chute de Ben Ali et celle de Ghannouchi. Il existe probablement des formes de lutte de classe dans le secteur informel. Elles ne sont pas perceptibles pour le moment. Des affrontements massifs et explicites dans le secteur informel ne seront possibles que dans un contexte où la lutte de classes dans le secteur formel aura elle-même atteint un degré élevé de radicalité. Mais dans des conditions actuelles, on voit mal les prolétaires de l'informel attaquer des patrons qui les tiennent à la gorge de mille façons (papiers, salaires impayés, liens familiaux, logement, menaces physiques, etc.).

Deuxièmement, il faut mentionner les « jeunes » émeutiers des quartiers périphériques, aussi bien dans les villes de province qu'autour de Tunis. Certes, on l'a dit, la population de ces émeutes était mêlée. Mais vue la sociologie de ces quartiers, le prolétariat en constituait certainement une bonne partie, à côté des semi-prolétaires et des membres de la classe moyenne inférieure. Il a certainement joué un rôle important dans les affrontements avec la police et les pillages (Ettadhamen, p. ex.)

Troisièmement, le prolétariat *formel* est intervenu dans le mouvement par les multiples grèves qu'il a menées, surtout après la chute de Ben Ali. Une explosion de revendications économiques est alors venue s'ajouter aux slogans politiques des meneurs syndicaux. La vague de grèves a affecté le secteur public comme le secteur privé. Il est certain qu'elle a fortement contrarié le patronat et la classe moyenne. Les premiers appels à la reprise du travail qu'on a pu repérer datent en effet du 18 janvier, soit quatre jours après la chute de Ben Ali.

Cela n'est pas pour dire que la classe moyenne s'est contentée de la chute du dictateur. Au moins une partie d'entre elle ne s'en est pas satisfaite, et s'est insurgée contre les gouvernements successifs, qui comportaient encore du personnel provenant du clan de Ben Ali. De façon générale, la classe moyenne est d'abord entrée dans la lutte par le secteur informel, au cours des premières révoltes de Sidi Bouzid et des petites villes de la région. Mais elle a presque aussitôt été rejointe par des membres de la classe moyenne formelle. On a vu que des représentants syndicaux, des avocats, se sont tout de suite ralliés à la protestation, à Sidi Bouzid, à Kasserine. Leur objectif est l'établissement d'un État de droit. La chute du dictateur signifie pour eux des élections libres, un gouvernement responsable, etc. Elle signifierait aussi et surtout la fin de la corruption. Au fur et à mesure que le mouvement gagne vers la capitale, fin décembre 2010-début janvier 2011, toute la classe moyenne se soulève maintenant contre Ben Ali. Elle veut que cesse la ponction excessive de plus-value dont bénéficie le pouvoir. Cette plus-value revient à ses membres, s'ils veulent rester dans la classe moyenne. Et ils le veulent ! On le voit à leur combativité, à leur masse immense dans les manifestations. Leur exigence initiale que tous les représentants du régime Ben Ali quittent le gouvernement après le 14 janvier, c'est pour eux l'assurance que

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

la ponction sur leurs revenus va s'arrêter. La suite montrera qu'ils se trompent lourdement. Pour une partie au moins de la classe moyenne, l'État de droit serait aussi en charge de la mise en œuvre du droit au développement, c'est-à-dire de la création d'emplois indépendamment de leur rentabilité. Autre chimère.

Aussi longtemps qu'il s'est agi d'éliminer Ben Ali et ses rackets, les deux classes ont lutté côte à côte dans d'innombrables sit-ins, manifestations et émeutes. Certains commentateurs ont vu un mouvement dont le prolétariat était partie prenante et en ont déduit que *la* révolution avait commencé. Ce genre de commentaire identifie « les jeunes » et la violence à l'action révolutionnaire du prolétariat. Nous avons essayé de montrer que ce n'est pas si simple. Non seulement les jeunes révoltés ne sont pas nécessairement des prolétaires, mais de plus la violence contre l'État n'est pas anti-capitaliste par essence. Et même quand elle vient du prolétariat, la violence peut s'exercer dans un but réformiste (le droit au développement par exemple).

Par ailleurs, la classe moyenne est tout à fait capable de s'engager dans une résistance active et violente quand ses intérêts sont en jeu. Ces derniers peuvent coïncider avec ceux du prolétariat (droit au développement, libertés démocratiques, etc.). Mais la limite de la communauté de luttes est atteinte quand, ayant obtenu satisfaction sur tout ou partie de ses revendications, la classe moyenne appelle à la reprise du travail, à « être raisonnable », à relancer l'économie. Visiblement, ce point de retournement n'a pas encore été atteint en Tunisie, malgré les appels de la direction de l'UGTT à prendre patience, à retarder les revendications¹⁷. De la même façon, la mise au pas de la classe ouvrière tunisienne n'a jamais vraiment eu lieu. Tout cela est clairement apparu au début de 2018.

Notre analyse a montré que, en 2011, la classe moyenne (salariée ou pas) et le prolétariat ont lutté côte à côte pour renverser le régime de Ben Ali et ses survivances dans les gouvernements suivants. Dans cette lutte commune pour la fin de l'État policier et corrompu, pour l'instauration d'un État de droit, les deux classes font valoir des revendications normales et légitimes. Toutes les deux souffraient également de la dictature, de la corruption et du racket. Leurs luttes ont engendré un maëlstrom de grèves, de manifestations, d'émeutes où il n'a pas été facile de distinguer les actions propres de chaque classe. Mais il est clair qu'aucune n'a fait preuve d'anti-capitalisme dans la pratique. Au contraire, la lutte a été, globalement, *pour* l'emploi, *pour* les salaires, *pour* l'investissement. Et s'il y a eu des initiatives plus radicales de la part du prolétariat (pillages, attaques de bâtiments publics, incendies, etc.), elles sont restées dispersées et n'ont jamais atteint un point de rupture d'avec l'interclassisme - condition nécessaire, sinon suffisante, d'une avancée vers l'éclatement d'une insurrection comportant un potentiel communiste.

B.A. - R.F.,

mars 2018

Annexe 1: Les chômeurs diplômés

La question des chômeurs diplômés est double. D'une part il faut essayer de l'évaluer statistiquement. Ce n'est pas facile dans un pays comme la Tunisie, où l'économie informelle est très importante. D'autre part, il faut se demander pourquoi, en Tunisie et dans de très nombreux autres pays, développés ou non, il y a un excédent de diplômés durable, structurel, par rapport aux besoins de la société.

La plupart des commentateurs ont cru remarquer que le problème principal de la Tunisie était la masse importante de diplômés incapables de trouver du travail. Il est certain que la Tunisie produit proportionnellement plus d'étudiants que d'autres pays du même niveau de développement capitaliste. On va voir qu'il faut cependant relativiser.

Les statistiques du chômage en Tunisie sont peu fiables. La Banque Mondiale¹⁸, essayant de tenir compte de l'importance de l'économie informelle, préfère parler de NEETs plutôt que de chômeurs. Il s'agit des personnes *Not in Education, Employment or Training*. La catégorie recouvre aussi bien les chômeurs proprement dits que ceux qui sont sortis de la population active en renonçant à chercher du travail, ou qui n'y sont jamais rentrés, du moins pour ce qui concerne le marché formel. Il est vrai que, parmi ces derniers, il y a des individus qui n'ont pas grande-chose à voir avec le chômage proprement dit (indisponibles au travail pour cause de maladie, handicap, etc.). Quels que soient les limites sociométriques de cette catégorie, la Banque Mondiale estime que seuls 46% des hommes (15-29 ans) et 68% des femmes classés comme NEETs sont enregistrés comme chômeurs. Ces NEETs se classent de la façon suivante selon leur degré d'études.

Tab. 2: Plus haut degré de formation des NEETs (âges de 15-29 ans)

En %	Rural (hommes)	Rural (femmes)	Urbain (hommes)	Urbain (femmes)
Formation technique	4,7	3,2	11,4	6
Université	0	0,2	19,4	28,4
Secondaire	13,8	12,8	10,4	9,8
Primaire	81,5	83,8	58,8	55,8
Total	100	100	100	100

Source: World Bank

Les chiffres ci-dessus montrent que les diplômés du supérieur représentent environ 20% des jeunes hommes et 30% des jeunes femmes urbains qui ne sont ni dans l'emploi, ni dans le système éducatif ni en formation professionnelle. C'est beaucoup pour des diplômés du supérieur, mais c'est peu par rapport à la masse totale des NEETs. C'est justement parce qu'ils sont diplômés que leurs attentes et leur frustration sont élevées. C'est aussi parce qu'ils sont diplômés, et donc en règle générale membres de la classe moyenne, qu'on les entend plus que les autres.

On doit ensuite se demander pourquoi il y a tant d'étudiants, alors qu'il est évident qu'il n'y pas les emplois correspondant en face. On constate en effet que, au niveau du supérieur, le chômage a littéralement explosé. Le taux de chômage des jeunes ayant un diplôme du

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

supérieur est passé de 10,4% en 2001 à 21,6% en 2008. Selon les chiffres officiels et encore plus partiels de l'INS (l'INSEE tunisienne), les chômeurs diplômés étaient 31.400 en 2000 ; le chiffre passe à 128.100 en 2008 (sur 522.300 chômeurs officiels). Pourquoi cette explosion ? Le nombre d'étudiants ayant obtenu un diplôme entre 2003 et 2008 a plus que doublé (voir tableau 3).

Tab. 3 : Évolution du nombre de diplômés 1978-2007

Année universitaire	Nombre de diplômés	Taux de croissance annuelle moyen
1978-1979	4162	-
1987-1988	4587	1,1
1992-1993	8922	14,2
1997-1998	15599	11,8
2002-2003	28565	12,9
2007-2008	60840	16,3

Source : Hassan Boubakri, *Tunisie. Migration, marché du travail et développement*, OIT 2010, p. 78.

On constate donc que les universités se sont ouvertes pour beaucoup (trop) de jeunes, alors que l'évolution de l'emploi ne le justifiait pas. Ce phénomène est le résultat d'une double tendance.

D'un côté, les classes moyennes (ancienne et moderne) insistent pour envoyer leurs enfants à l'université. Le phénomène n'est pas propre à la Tunisie. La CMS mondiale fait de grands efforts pour envoyer ses enfants à l'université, même dans des filières peu prometteuses d'emplois et de rémunérations. Cela semble paradoxal quand on connaît le coût des études et qu'on voit tant de diplômés chômeurs, surtout en Tunisie. C'est que, pour les jeunes de la CMS, les études restent une condition nécessaire, sinon suffisante, pour obtenir un emploi *salarie* dans l'encadrement capitaliste. Cette condition est contraignante au point de pousser les familles à s'endetter, partout dans le monde. Même en Tunisie, où la pratique est peu répandue, le total des crédits pour études a été multiplié par plus de 4 entre 2003 et 2010 (à 0,8 MDT). Si, partout dans le monde, la population estudiantine a explosé, c'est que la classe moyenne salariée est en train de remplacer la classe moyenne « patrimoniale » (commerçants, artisans, paysans). Les professions libérales, à la fois « patrimoniales » et diplômées, survivent au milieu des deux dans la mesure où la salarisation investit aussi ces professions sans les faire disparaître.

De l'autre côté, il dépend des gouvernements d'agrandir ou pas les universités, de les rendre plus ou moins sélectives. Il semble que dans la plupart des pays, ils ont laissé la démographie étudiante croître au-delà des besoins. Il s'agit sans doute de masquer le chômage des jeunes, ne serait-ce que pour un temps, et tout particulièrement celui des jeunes *de la classe moyenne*. Car celle-ci constitue l'assise sociale de la plupart des gouvernements, qu'ils soient démocratiques ou non. Dans certains pays, cette bienveillance envers la CM se prolongeait d'un emploi garanti dans la fonction publique (en Egypte par exemple). C'est devenu impossible aujourd'hui, mais c'est encore ce que demandent les partisans du droit au développement et à l'emploi (à Gafsa par exemple). Autrement dit,

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

l'excédent de diplômés par rapport aux besoins de l'économie est d'origine politique. La CM (salariée ou non) produit plus de jeunes que ce dont l'encadrement capitaliste a besoin, et les gouvernements ne limitent pas strictement les inscriptions à l'entrée des universités aux besoins du marché parce que ce serait politiquement trop risqué pour eux, du moins pour le moment, de renvoyer les non-sélectionnés dans le chômage immédiat, la paupérisation, voire la prolétarianisation. Ils repoussent tant qu'il peuvent le moment où il faudra introduire ou réintroduire une sélection sévère à l'entrée des universités. Pour les non-sélectionnés - filles et fils des classes moyennes dans leur grande majorité - le message ne serait que trop explicite: vous n'aurez pas les emplois et le train de vie de vos parents.

Cette impossibilité politique, la Tunisie de Ben Ali et de ses successeurs en fait l'expérience constante, avec de continuelles manifestations, sit-in, émeutes pour le droit à l'emploi. On le constate aussi en regardant de plus près les profils des chômeurs diplômés tunisiens. En effet, les plus touchés par le chômage sont les maîtres (pour la plupart aspirant à un poste d'enseignant), les diplômés en droit et les techniciens supérieurs, tandis que les informaticiens et les médecins sont les moins touchés. Il faut encore préciser que les diplômés de maîtrise et des cycles courts sont dix fois plus nombreux que les informaticiens et les médecins. Quelle qu'elle soit la filière, les femmes sont de 10 points plus touchées par le chômage que les hommes, alors qu'elles représentent 60% des diplômés.

En ce qui concerne les maîtres, on observera que le besoin réel d'enseignants a décliné au cours des années 2000, tandis que le nombre de postes a augmenté artificiellement, probablement pour alimenter un clientélisme politique. Entre 2004 et 2009, le nombre d'élèves du premier cycle de l'enseignement public est passé de 1.171.019 à 1.006.488, celui du deuxième cycle de 576.088 à 530.660, celui du secondaire de 508.790 à 475.483 ; tandis que le nombre d'enseignants du deuxième cycle du primaire et du secondaire a augmenté d'au moins 5.000 effectifs chacun. La création de postes dans le secteur de l'enseignement a donc été disproportionnée, mais ce n'était toujours pas assez pour absorber tous les jeunes qui s'étaient formés pour ce métier.

En ce qui concerne les techniciens supérieurs, les besoins de main-d'œuvre d'encadrement des capitaux nationaux et internationaux situés sur le sol tunisien sont très restreints, probablement à cause de la petite taille des entreprises et d'une composition technique du capital généralement basse. En 1998, le plus fort pourcentage de main-d'œuvre diplômée se concentrait dans le secteur textile (20%) ; il s'élevait à seulement 12% dans la chimie, à 10% dans la production de composants mécaniques et électriques et à 4% dans l'agroalimentaire. À l'exception de la chimie, la présence des femmes - pourtant plus diplômées que les hommes - dans le personnel d'encadrement des entreprises est minime, ce qui n'est ni une nouveauté ni une spécificité tunisienne, mais montre à quel point le système éducatif et la structure de l'emploi ont divergé au cours des années 2000. Ceci peut aussi expliquer l'engagement féminin massif dans le mouvement qui a renversé Ben Ali.

Au fond, s'en prenant à Ben Ali et sa clique et en revendiquant du travail, les chômeurs et chômeuses diplômés de Tunisie exigeaient que l'économie de leur pays s'adapte aux diplômes que l'État leur a délivrés, et ils espéraient qu'un changement politique impulserait une telle transformation. Comme on pouvait s'y attendre, rien de tel ne s'est produit après la chute de Ben Ali. Il est vrai que depuis 2011 l'État a massivement embauché. Mais c'est bien la seule création significative de postes qui a eu lieu en Tunisie. Paradoxalement ces

créations démesurées d'emplois dans le secteur public n'ont fait qu'encourager les jeunes qui en ont les moyens à poursuivre des études longues. Le nombre d'étudiants a encore augmenté et le pourcentage de filles parmi les jeunes diplômés est passé à 66,5% en 2017 - en dépit des faibles perspectives d'emploi pour les diplômés d'un grand nombre de filières, et notamment pour les filles.

On retiendra surtout de cette analyse que le problème de chômeurs diplômés est surévalué dans les commentaires. En effet, les diplômés appartiennent en grande majorité à la classe moyenne, et à ce titre sont plus visibles et plus vocaux que les chômeurs du prolétariat. À ce titre, il est vrai qu'ils représentent un problème véritable et important pour les gouvernants... aussi longtemps que le prolétariat ne se fait pas plus menaçant.

Annexe 2 : L'émigration tunisienne avant et après la « révolution de jasmin »

1 - Combien ont émigré ?

Avant d'aborder les aspects qualitatifs de l'émigration tunisienne, remarquons que la « révolution » a été un tournant du point de vue quantitatif :

« À la fin de l'année 2010, à la veille des révolutions arabes, la scène migratoire sur la rive maghrébine de la Méditerranée donnait l'impression que les États de la région, ceux du nord comme ceux du sud, parvenaient à maîtriser les flux de la migration irrégulière, en provenance du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne en direction de l'Europe. En effet, le nombre des débarquements sur les rives méridionales de l'Europe, et en particulier sur les îles italiennes de Sicile et de Lampedusa, n'ont cessé de diminuer, passant de 39.800 migrants en 2008, à 11.000 en 2009 pour descendre à 4.500 en 2010.

« Ce résultat a été obtenu grâce au rapprochement et à une sorte d'alliance en matière de politiques migratoires, entre, d'un côté, les pays de départ ou de transit du Sud, à savoir la Tunisie, la Libye et le Maroc et, de l'autre, les pays membres de l'Union européenne, au premier rang desquels l'Italie, la France et l'Espagne ». (Hassan Boubakri, *Les migrations en Tunisie après la révolution*, « Confluences Méditerranée », n. 87, 2013/4, p. 33)

La baisse de l'émigration au cours des dernières années du régime Ben Ali s'explique par la fonction qui lui a été conférée par les pays de destination de l'émigration tunisienne. En gros, ces États - principalement la France et l'Italie - ont sous-traité à l'État ben-aliste la tâche d'endiguer les flux migratoires en provenance de la Tunisie dans le cadre d'accords bilatéraux. Le même type de politique a été négocié avec la Libye de Khadafi. À croire que la contre-partie économique et politique était intéressante. Pour ce qui est des rapports franco-tunisiens, il s'agit notamment des accords du 13 décembre 2003 (renforcement du contrôle des frontières), du 28 avril 2008 (concertation dans la gestion des migrations) et du 28 janvier 2009 (facilitation de l'expulsion des Tunisiens sans titre de séjour). Poussé par ce type d'accords, le régime de Ben Ali a lui-même introduit une loi anti-émigration, particulièrement répressive, le 3 février 2004.

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

La chute des dictateurs aussi bien en Tunisie qu'en Libye a eu comme résultat de faire craquer le contrôle des frontières. L'émigration, principalement illégale, a explosé. Le 14 janvier 2011 symbolise l'occasion tant attendue pour « des milliers de jeunes migrants tunisiens qui guettaient depuis des années la moindre opportunité pour changer de rive ». (H. Boubakri, *Migrations internationales et révolution en Tunisie*, Migration Policy Center – rapport de recherche 2013/01). D'après le rapport de Frontex du premier trimestre 2011, 20.258 tunisiens ont débarqué à Lampedusa entre le 1er janvier et 31 mars 2011. Une certaine « normalisation » survient avec le gouvernement Essebsi (février-décembre 2011), qui rassure la France sur la continuité de l'accord de 2008 et qui signe un nouvel accord bilatéral avec l'Italie (5 avril 2011). Selon cet accord, Essebsi obtient la régularisation des 22.000 tunisiens déjà partis. En échange, il doit accepter le rapatriement des émigrés irréguliers débarqués après le 6 avril. D'après Frontex, les chiffres d'émigration ont baissé au cours des trois derniers trimestres de 2011. Mais d'après les chiffres ci-dessus, les gouvernements qui ont succédé à Essebsi ne sont pas arrivés à empêcher l'émigration. Le solde migratoire net s'est stabilisé autour d'environ -19.000 par an.

Tab. 4 : Solde migratoire net 2000-2017 (en milliers)

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
-6,7	-6,5	-6,2	-6	-5,6	-5,4	-5,1	-4,8	-4,6	-4,3	-4	-19	-19	-19	-19	-18,9	-19,1	-19,4

Source : CIA World Factbook

Cet indicateur inclut les immigrants – d'Afrique subsaharienne, de Libye, etc. – qui s'établissent en Tunisie de façon plus ou moins stable chaque année. Par contre, on ne sait pas s'il tient compte de ceux qui partent de Tunisie en passant par la Libye. Quoi qu'il en soit, les gouvernements successifs ont fait la double preuve de leur incapacité à lutter contre le chômage et à empêcher l'émigration clandestine. Il reste que si l'émigration tunisienne a explosé après la chute de Ben Ali, les chiffres absolus restent modestes en comparaison des millions de migrants qui se pressent aux frontières des pays occidentaux.

2 - Qui a émigré ?

Au cours des années 2000-2005, le profil-type de l'émigré tunisien semble à première vue plutôt traditionnel (type OS marocain ou algérien des années 1960) :

« [...] la grande majorité des personnes ayant quitté le territoire est constituée par des hommes (84,5%). La majorité des migrants est âgée de 15 à 29 ans (55,4%), et plus du tiers ont entre 30 et 44 ans (36,1 %). Ainsi, plus de 90 % des émigrés ont un âge compris entre 15 et 44 ans.

« Les destinations principales sont les destinations classiques de l'émigration tunisienne : la France avec 32 000 personnes soit une moyenne annuelle de 6.400, représentant 42,4% du total; l'Italie avec 17 000 personnes, soit une moyenne de 3.400 par an, représentant 22,5% du total; suivent l'Allemagne et les USA avec, respectivement, 5 000 et 2 000 personnes pour l'ensemble de la période (INS. 2008).

« Le motif principal déclaré de l'émigration est le travail pour près de 71% de l'ensemble. Il est sensiblement plus important pour les hommes (environ 80% du total) que pour les

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

femmes où seulement 27% sont concernées par ce motif. » (H. Boubakri, *Tunisie...*, op. cit., p. 44).

Mais le même auteur souligne que « ces profils professionnels diffèrent cependant d'un pays d'immigration à l'autre. Les émigrés tunisiens en Italie, dont l'émigration est récente, sont en majorité des ouvriers, le plus souvent sans qualification. Par contre, on constate l'amélioration de la situation professionnelle des émigrés en France, en Allemagne, où environ le tiers des migrants occupent un emploi qualifié. Les émigrés cadres tiennent une place importante en France (14,8 %) et dans certains pays européens (15,8 %) ». (H. Boubakri, *La Tunisie et ses migrations*, « Accueillir », n. 249-250, mars-juin, 2009, p. 45). En effet, avant les années 1980, le niveau d'instruction de 85% des émigrés tunisiens n'allait pas plus loin que le primaire. Au début des années 2000, 55% d'entre eux sont du niveau du secondaire ou du supérieur et 15% ont un diplôme universitaire.

Il apparaît donc que bien avant la chute de Ben Ali le profil-type de l'émigré tunisien a connu d'importants changements, notamment en ce qui concerne le niveau d'instruction et de revenu. Mais il y a aussi des constantes. Par exemple l'émigration féminine, bien que croissante, est restée nettement minoritaire. Quoi qu'il en soit, il faut rappeler qu'à cette époque les départs étaient beaucoup moins nombreux, s'élevant à quelques milliers seulement ; l'émigration légale (2000-3000 départs par an) en constituait une bonne partie.

Mais qui sont ces jeunes ? Est-il possible de qualifier de manière plus précise leur position de classe ? Sur ce point nous n'avons que peu de données, et surtout géographiques.

L'un des principaux points de départ vers l'Europe après le 14 janvier est la ville de Zarzis, dans le sud-est de pays, pas loin de frontière avec la Libye, véritable « plaque tournante » dans le trafic de migrants. Le tableau ci-dessous montre l'origine géographique des émigrés irréguliers partis de Zarzis dans la période où les départs ont été les plus massifs.

Tab.5 : Origine géographique des migrants ayant embarqué à Zarzis entre janvier et avril 2011

Localité	Nombre	%
Zarzis	9000	40,6
Mahdia	2745	12,4
Sidi Bouzid	2670	12
Ben Gardane	1768	8
Gabès	1500	6,8
Kasserine	1495	6,7
Tataouine	1054	4,8
Autres	823	3,7
Sfax	634	2,9
Kairouna	500	2,3
Total	22189	100

Source : H. Boubakri, op. cit., p. 6

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

Les chiffres montrent que ce sont les régions du Sud et de l'intérieur du pays qui ont fourni les principaux contingents de migrants. Ces derniers n'ont pas attendu longtemps pour partir. Rien que dans la deuxième quinzaine de janvier, 6.300 départs depuis Zarzis et sa région ont été enregistrés. Les candidats à l'émigration marquaient ainsi qu'ils ne croyaient pas que leur situation allait s'arranger rapidement après la « révolution de jasmin ». Remarquant le caractère « massif, instantané et généralisé des départs », H. Boubakri rappelle « l'existence d'une réserve importante de candidats à l'émigration, composée notamment de diplômés du supérieur ne trouvant pas la possibilité d'utiliser leurs compétences sur le marché du travail tunisien. [...] Si la moyenne du chômage dans cette catégorie des jeunes était de 23% en 2010, il existait de grandes différences entre les régions. Les gouvernorats de l'intérieur étaient les plus affectés : 46,5% à Gafsa, 40% à Sidi Bouzid et 38,5% à Kasserine et Tataouine ». (*op. cit.*, p. 7). Mais il ajoute : « Le chômage et la précarité de l'emploi s'étendent également aux autres groupes de jeunes faiblement ou pas du tout formés, ayant quitté le système scolaire à l'âge minimum légal (16 ans) ». (*ibid.*).

On peut en conclure que le profil-type de l'émigré tunisien n'a pas fondamentalement changé depuis la chute du régime : il s'agit d'une émigration principalement masculine, motivée par la recherche d'un emploi, et qui comprend à la fois des jeunes pas ou peu qualifiés et des diplômés du supérieur. Le 14 janvier 2011 a signifié surtout une brèche quantitative. La provenance géographique (principalement le sud et l'intérieur du pays) souligne l'accentuation des disparités régionales dans le pays. À peu de choses près, il s'agit du même clivage socio-économique que celui que nous avons rencontré dans notre analyse du mouvement, entre Tunis et la côte septentrionale du pays d'une part et le reste du pays de l'autre.

Notes:

1 À ne pas confondre avec Rached Ghannouchi, leader du parti islamiste Ennahda.

2 Hamza Meddeb, *Courir ou mourir*, Thèse de doctorat, 2012. L'auteur a pu participer au trafic de Ben Gardane, et sa thèse donne de nombreux détails. Par exemple : l'organisateur d'un transport collectif à Ben Gardane a tout intérêt à obtenir du RCD (le parti de Ben Ali) une « licence ». Ce document non officiel ne l'autorise pas à faire du commerce ou à transporter des personnes, mais il facilite la location d'un bus et aide à la négociation des saisies et dîmes aux barrages routiers. http://www.fasopo.org/sites/default/files/jr/th_meddeb.pdf

3 Mourad Ben Jelloul, *Contestations collectives et soulèvement du 17 décembre 2010. La révolte des quartiers populaires de Sidi Bouzid (Tunisie)*, « Les Cahiers de l'EMAM », n. 22, 2014, pp. 71-115, § 107; <http://journals.openedition.org/emam/531>.

4 *Op. cit.*, § 121.

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

5 Cette définition du semi-prolétaire diffère un peu de celle de Immanuel Wallerstein (*Le capitalisme historique*, La Découverte 1985, pp. 20-27), qui ne voit le semi-prolétaire que dans un partage de son activité entre deux modes de production, à savoir le MPC, où le semi-prolétaire est salarié, et un mode de production pré-capitaliste, où il mène une activité productive et commerciale de type petite production marchande.

6 Cf. Mathilde Fautras, *Injustices foncières, contestations et mobilisations collectives dans les espaces ruraux de Sidi Bouzid (Tunisie) : aux racines de la « révolution » ?*, « Justice spatiale/Spatial justice », n.7, janvier 2015; <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01512399/document>

7 Cf. Alain Marie, *Marginalité et conditions sociales du prolétariat urbain en Afrique*, Cahiers d'Etudes Africaines, col. 21, n° 81-83, 1981.

8 Cf. l'enquête de Hamza Meddeb, *Young people smuggling in the Kasserine region of Tunisia*, International Alert 2016.

9 Barbara Leblanc, « *Tout dérapage de coûts risque de mettre à mal le textile en Tunisie* », 28 février 2011 : <http://www.usinenouvelle.com/article/tout-derapage-de-couts-risque-de-mettre-a-mal-le-textile-en-tunisie.N147320>.

10 Mohamed-Salah Omri, *No ordinary union : UGTT and the Tunisian path to revolution and democracy*, in « Workers of the World. International Journal on Strikes and Social Conflict », n. 7, novembre 2015, pp. 14-29

11 Et dès le lendemain de la chute de Ben Ali, ils placent trois ministres dans le gouvernement provisoire, par ailleurs bien fourni en membres du RCD. La pression de la base les contraint très vite à démissionner.

12 Pierre-François Naudé, *La Tunisie face aux défis de la grogne sociale*, 11 février 2011 ; <http://www.jeuneafrique.com/182420/politique/la-tunisie-face-aux-d-fis-de-la-grogne-sociale/>.

13 Cité par Jorge Martin, *Tunisia : one month from the overthrow of Ben Ali*, 14 février 2011; <https://www.marxist.com/tunisia-one-month-from-overthrow-of-ben-ali.htm>.

14 Cf., par exemple, l'article collectif de la plateforme « Nawaat », *Kasbah 1 et 2: quatre ans après, retour sur une occupation révolutionnaire confisquée*, 30 janvier 2015: <https://nawaat.org/portail/2015/01/30/kasbah-1-et-2-quatre-ans-apres-retour-sur-une-occupation-revolutionnaire-confisquee/>.

Ménage à trois: Episode 7 - Tunisie 2011 : entre révolte fiscale et droit au développement

15 International Crisis Group, *Soulèvements populaires en Afrique du Nord et au Moyen Orient. La voie tunisienne*, 28 avril 2011 ; <https://www.crisisgroup.org/fr/middle-east-north-africa/north-africa/tunisia/popular-protests-north-africa-and-middle-east-iv-tunisia-s-way>.

16 Ce qui explique le maintien d'une émigration nette significative depuis la chute de Ben Ali (voir annexe 2).

17 Jorge Martin : *op. cit.*

18 World Bank, *Breaking the barriers to youth employment*, 2014.